

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1053**10 octobre 2003****SOMMAIRE**

Air Travel S.A., Diekirch	50529	Garage Schmitz-Hubert S.A., Mersch	50541
Alenca S.A., Luxembourg	50542	General Management International S.A., Luxembourg	50527
Anneaux Holding S.A., Luxembourg	50503	General Management International S.A., Luxembourg	50528
Anneaux Holding S.A., Luxembourg	50503	Giorgetti Carlo, S.à r.l., Luxembourg	50539
Anneaux Holding S.A., Luxembourg	50503	Gras Savoye Luxembourg S.A., Luxembourg	50523
Anneaux Holding S.A., Luxembourg	50503	Himamia S.A., Luxembourg	50524
Ataf Holding S.A., Luxembourg	50507	Himamia S.A., Luxembourg	50524
Avenue de Wolvendael 61 Holding S.A., Luxembourg	50542	Himamia S.A., Luxembourg	50524
Banca Popolare dell'Emilia Romagna (Europe) International S.A., Luxembourg	50505	ID.CON S.A., Dudelange	50533
Baux S.A., Luxembourg	50536	ID.CON S.A., Dudelange	50533
Baux S.A., Luxembourg	50536	Infod S.A., Luxembourg	50538
Baux S.A., Luxembourg	50536	Inter Multi Investment, Sicav, Luxembourg	50498
British Blu Holding S.A., Luxembourg	50537	Inter Multi Investment, Sicav, Luxembourg	50498
Bureau J.-M. Seil et associé, S.à r.l., Strassen	50528	Intercommunautaire Business Center, S.à r.l., Luxembourg	50533
Bycsa S.A., Luxembourg	50543	ITT Industries, S.à r.l., Munsbach	50530
Calpine Energy Finance Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	50542	ITT Industries, S.à r.l., Munsbach	50533
Ced Lux S.A., Luxembourg	50538	Jenner International Holding S.A., Luxembourg	50539
Cepinter S.A., Luxembourg	50506	Leisure Managements S.A., Luxembourg	50505
Cergraphold S.A., Luxembourg	50539	Leisure Managements S.A., Luxembourg	50505
Cila Holdings S.A., Luxembourg	50544	Linster-Bureautique, S.à r.l., Luxembourg	50544
Copharm Holding S.A., Luxembourg	50504	Luxfin Capital S.A.H., Luxembourg	50534
Crash Holding S.A., Luxembourg	50535	M.A. Holding Group S.A.	50504
Curitiba Holding S.A., Luxembourg	50522	M.A. Holding Group S.A.	50504
Deutsche Gas, S.à r.l., Luxembourg	50500	M.I.N.D. Holding S.A., Luxembourg	50504
Edizione Participations S.A., Luxembourg	50538	Mas Luc S.A., Luxembourg	50536
Edoc S.A., Luxembourg	50543	MBS Lux S.A., Luxembourg	50541
Europortal S.A., Luxembourg	50517	Meca-Concept S.A., Rumelange	50534
Farfinance I S.A., Luxembourg	50538	Meca-Concept S.A., Rumelange	50535
Finagi S.A., Luxembourg	50527	Megapode S.A., Munsbach	50508
Financière Louis Delhaize Luxembourg - Delfilux S.A., Luxembourg	50499	Megapode S.A., Munsbach	50512
Findim Finance S.A., Luxembourg	50539	MGK Homelife S.A., Luxembourg	50505
Finpiave International S.A., Luxembourg	50540	Mouflolux S.A.H., Luxembourg	50539
Finvibelux S.A.H., Luxembourg	50541	MP. Pro S.A., Luxembourg	50521
Forteri Lux S.A., Bertrange	50520	MP. Pro S.A., Luxembourg	50522
Forteri Lux S.A., Bertrange	50520	Nagel Invest (L), Sicav, Luxembourg	50538
Forteri Lux S.A., Bertrange	50520	NCI Holding S.A., Paris	50544
		Northern Lights Communications S.A., Luxembourg	

bourg	50516	SSH-Sand & Snow Holiday S.A.H., Luxembourg ..	50543
Pizzeria Riva Del Garda, S.à r.l., Pétange.....	50512	Terinlux S.A., Luxembourg	50503
Prodilux Distribution, S.à r.l., Windhof-Capellen .	50543	Tomaz Investment Holding S.A., Luxembourg ...	50503
Prodilux, S.à r.l., Windhof-Capellen	50543	Tools Holding S.A., Luxembourg.....	50499
Prop S.A., Luxembourg	50541	Tools Holding S.A., Luxembourg.....	50499
Sageri Luxembourg S.A., Luxembourg	50524	Tools Holding S.A., Luxembourg.....	50499
Sagral S.A., Luxembourg	50514	Trek Holding S.A., Luxembourg	50518
Sagral S.A., Luxembourg	50515	Union Bancaire Privée, succursale Luxembourg,	
Santus S.A., Luxembourg.....	50537	Luxembourg	50523
Scania Luxembourg S.A., Munsbach.....	50506	Union Bancaire Privée, succursale Luxembourg,	
Senimolux S.A., Luxembourg	50500	Luxembourg	50523
Sibad International S.A., Luxembourg	50541	Virtual World Scan, S.à r.l., Luxembourg.....	50507
Simon-Diasol Operations S.A., Alzingen	50540	Virtual World Scan, S.à r.l., Luxembourg.....	50507
Simon-Diasol Operations S.A., Alzingen	50540	World Card Service, S.à r.l., Luxembourg	50525
Somapar S.A., Luxembourg.....	50525	Zafra Holding S.A., Luxembourg.....	50513

INTER MULTI INVESTMENT, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 31.217.

Le bilan au 30 septembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2003, réf. LSO-AF02692, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2003.

Signatures.

(058227.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

INTER MULTI INVESTMENT, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 31.217.

Extrait du registre des Procès-Verbaux

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 15 janvier 2003 a approuvé les états financiers au 30 septembre 2002.

L'Assemblée a donné décharge de leur gestion aux Administrateurs.

L'Assemblée a pris note de la démission de:

- Monsieur Philippe Bernard en date du 17 mai 2002;
- Monsieur Théo Braun en date du 24 avril 2002;
- Monsieur Xavier Boissinot en date du 31 août 2002.

L'Assemblée Générale a ratifié la cooptation de:

- Monsieur Christian Volle coopté lors du Conseil d'Administration du 17 mai 2002 pour continuer le mandat d'Administrateur laissé vacant par Monsieur Philippe Bernard.
- Monsieur Jean Leomant coopté lors du Conseil d'Administration du 24 avril 2002 pour continuer le mandat d'Administrateur laissé vacant par Monsieur Théo Braun.
- Monsieur Marc Raynaud coopté lors du Conseil d'Administration du 2 septembre 2002 pour continuer le mandat d'Administrateur laissé vacant par Monsieur Xavier Boissinot.

L'Assemblée Générale a décidé de renouveler le mandat de:

- Monsieur Gilles Glicenstein;
- Monsieur Christian Volle;
- Monsieur Jean Leomant;
- Monsieur Marc Raynaud

pour un terme d'un an venant à échéance lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de 2004.

L'Assemblée Générale a reconduit le mandat de PricewaterhouseCoopers en sa qualité de Réviseur d'Entreprises de la Société pour un terme d'un an devant expirer à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de 2004.

Pour extrait conforme

Pour INTER MULTI INVESTMENT SICAV

BNP PARIBAS FUND ADMINISTRATION S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2003, réf. LSO-AF02694. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(058216.3/000/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

FINANCIERE LOUIS DELHAIZE LUXEMBOURG - DELFILUX, Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 21.807.

Par décision du Conseil d'Administration du 6 mai 1997:

- Monsieur J.M. Heynderickx a été nommé Administrateur-Délégué en remplacement de Monsieur B. Bernard, démissionnaire.

Luxembourg, le 15 septembre 2003.

Pour avis sincère et conforme

Pour DELFILUX S.A.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI03142. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 juin 2003:

- les mandats d'administrateur de Messieurs Jean-Marc Heynderickx et Vincent Descours, domiciliés respectivement à Ransart (Belgique) et à Neuilly-sur-Seine (France), ont été prorogés jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2006.

- le nombre d'administrateurs est porté de trois à quatre.

- Monsieur Philippe Bouriez, administrateur de société, domicilié à Bruxelles a été nommé administrateur jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2006.

Luxembourg, le 30 juillet 2003.

Pour avis sincère et conforme

Pour DELFILUX S.A.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2003, réf. LSO-AG08738. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057669.3/1261/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2003.

TOOLS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 70.782.

Le bilan aux 31 décembre 1999 et 2000, enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI03152, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2003.

Signature.

(057829.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2003.

TOOLS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 70.782.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI03150, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2003.

Signature.

(057830.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2003.

TOOLS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 70.782.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI03147, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2003.

Signature.

(057832.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2003.

SENIMMOLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 81, rue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 74.329.

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 septembre 2003

Vendredi, le 5 septembre 2003 à 14.00 heures, les actionnaires de la société anonyme SENIMMOLUX se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire au siège social.

Madame Gabrielle Zangerle, administratrice de société, demeurant à D-66780 Rehlingen-Siersburg, 15 Ellenbornweg, élue Présidente de l'Assemblée procède à la constitution du bureau et désigne comme Secrétaire Monsieur German Klaes, indépendant, demeurant à D-67657 Kaiserslautern, 24 Benzinoring et comme Scrutateur Monsieur Fernand Pauly, demeurant à L-7353 Lorentzweiler, 34, rue Blaschette.

Madame la Présidente expose ensuite:

1- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les trois cent vingt (320) actions d'une valeur nominale de cent Euros (EUR 100,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social de trente-deux mille Euros (EUR 32.000,-) sont dûment représentés à la présente assemblée, qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les membres de l'assemblée ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires présents ou représentés, restera annexée au présent procès-verbal.

2- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

- a) Transfert du siège social au 81, avenue Victor Hugo à L-1750 Luxembourg;
- b) Démission de l'administrateur Monsieur Armin Becker;
- c) Nomination d'un nouvel administrateur Monsieur German Klaes, prénommé;
- d) Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes, la société FISCALIS, S.à r.l., dont le siège social se situe au 81, avenue Victor Hugo à L-1750 Luxembourg;

L'Assemblée Générale prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide de transférer le siège social de la société avec effet immédiat au 81, avenue Victor Hugo à L-1750 Luxembourg.

Deuxième résolution

L'Assemblée prend note de la démission de Monsieur Armin Becker en tant qu'administrateur et lui donne décharge de son mandat.

Troisième résolution

L'Assemblée nomme administrateur Monsieur German Klaes, prénommé.

Quatrième résolution

L'Assemblée nomme commissaire aux comptes, la société FISCALIS, S.à r.l., prénommée à partir de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes annuels de l'exercice 2002.

L'ordre du jour étant épuisé, personne ne demandant plus la parole, la séance est levée après lecture du procès-verbal qui est signé par la Présidente, le Scrutateur et le Secrétaire.

G. Zangerle / G. Klaes / F. Pauly

La Présidente / Le Secrétaire / Le Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2003, réf. LSO-AI04043. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057717.3/000/46) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2003.

DEUTSCHE GAS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 88.821.

In the year two thousand three, on the fourth of August.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of DEUTSCHE GAS, S.à r.l., a limited liability company established at Luxembourg, R.C. Luxembourg section B number 88.821, incorporated by deed enacted on the 26th of July 2002, published in the Luxembourg Mémorial C number 1508 of the 18th of October 2002.

The meeting is presided by Mr Peter John Bryant, company director, residing in Uppermill Lancashire (OL6HP), The Grange.

The chairman appointed as secretary Mr Roger Henderson, company director, residing in Brampton, Cumbria, Craw Hall, The Grange.

The meeting elected as scrutineer Mr Geoffrey Turner, company director, residing in Claygate, Surrey, Mountview Road, Ridgeway House.

The chairman declared and requested the notary to act:

I.- That the shareholders present or represented and the number of their shares are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list as well as the proxies will be registered with this minute.

II.- As appears from the attendance list, the 500 shares representing the whole capital of the corporation are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

III.- That the agenda of the present extraordinary general meeting is the following:

Agenda:

1. Decision to put the company into liquidation;
2. Appointment of the Liquidators;
3. Definition of the powers of the Liquidators;
4. Discharge to the Managers;
5. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

First resolution

The meeting decides to put the company into liquidation.

Second resolution

The meeting appoints as liquidators:

- Mr Mark Ransom Conway, company director, residing in London (SE249LB), 19, Holmdene Avenue Herne Hill;
- Mr Peter John Bryant, company director, residing in Uppermill Lancashire (OL6HP), The Grange;
- Mr Roger Geoffrey Turner, company director, residing in Claygate, Surey, Mountview Road, Ridgeway House;
- Mr Roger Henderson, company director, residing in Brampton, Cumbria, Craw Hall, The Grange.

The liquidators have the most extended powers as provided by articles 144 to 148bis of the Luxembourg companies law. They may carry out all the deeds provided by article 145 without previous general meeting authorization if required by law.

All powers are granted to the liquidators to represent the company for all operation being a matter of liquidation purpose to realise the assets, to discharge all liabilities and to distribute the net assets of the company to the shareholders in proportion to their shareholding, in kind or in cash.

The said persons may in particular, without the following enumeration being limitative, sell, exchange and alienate all either movable or immovable properties and all related rights, and alienate the said property or properties if the case arises, grant release with waiver of all chattels, charges, mortgages and actions for rescission, of all registrations, entries, garnishments and attachments, absolve the registrar of mortgages from automatic registration, accord all priorities of mortgages and of charges, concede priorities of registration, make all payments even if they are not ordinary administrative payments, remit all debts, compound and compromise on all matters of interest to the Company, extend all jurisdictions, and renounce remedies at law or acquired rights of prescription.

Third resolution

The meeting decides to give full discharge to the members of the Board of Managers of the Company for the accomplishment of their mandate unless if the liquidation lets appear faults in the execution of their duty.

- LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., with registered office in L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller;
 - T.C.G. GESTION S.A., with registered office in L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller;
 - Monsieur Peter John Bryant, company director, residing in Uppermill, Lancashire (OL6HP), The Grange;
- There being no further business on the Agenda, the meeting was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of discrepancy between the English and the French text, the English version will prevail.

Follows the French translation:

L'an deux mille trois, le quatre août.

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée DEUTSCHE GAS, S.à r.l. ayant son siège social à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 88.821, constituée suivant acte reçu en date du 26 juillet 2002, publié au Memorial C numéro 1508 du 18 octobre 2002.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Peter John Bryant, administrateur de société, demeurant à Uppermill, Lancashire (OL6HP), The Grange.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Roger Henderson, administrateur de sociétés, demeurant à Brampton, Cumbria, Craw Hall, The Grange.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Geoffrey Turner, administrateur de sociétés, demeurant à Claygate, Surey, Mountview Road, Ridgeway House.

Le président déclare et prie le notaire d'acter:

I. Que les associés présents ou représentés et le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste de présence, ainsi que les procurations, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Qu'il appert de cette liste de présence que les 500 parts sociales, représentant l'intégralité du capital social sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à son ordre du jour.

III. Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Décision de la mise en liquidation de la société.
2. Nomination des liquidateurs;
3. Détermination des pouvoirs des liquidateurs;
4. Décharge donnée aux gérants;
5. Divers.

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation volontaire.

Deuxième résolution

L'assemblée nomme liquidateurs:

- Monsieur Mark Ransom Conway, administrateur de société, demeurant à Londres (SE249LB), 19, Holmdene Avenue Herne Hill;
- Monsieur Peter John Bryant, administrateur de société, demeurant à Uppermill, Lancashire (OL6HP), The Grange;
- Monsieur Geoffrey Turner, administrateur de sociétés, demeurant à Claygate, Surrey, Mountview Road, Ridgeway House;
- Monsieur Roger Henderson, administrateur de sociétés, demeurant à Brampton, Cumbria, Craw Hall, The Grange.

Les liquidateurs ont les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Ils peuvent accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Pouvoir est conféré aux liquidateurs de représenter la société pour toutes opérations pouvant relever des besoins de la liquidation, de réaliser l'actif, d'apurer le passif et de distribuer les avoirs nets de la société aux associés, proportionnellement au nombre de leurs parts sociales, en nature ou en numéraire.

Ils peuvent notamment, et sans que l'énumération qui va suivre soit limitative, vendre, échanger et aliéner tous biens tant meubles qu'immeubles et tous droits y relatifs; donner mainlevée, avec renonciation à tous droits réels, privilèges, hypothèques et actions résolutoires, de toutes inscriptions, transcriptions, mentions, saisies et oppositions; dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; accorder toutes priorités d'hypothèques et de privilèges; céder tous rangs d'inscription; faire tous paiements, même s'ils n'étaient pas de paiements ordinaires d'administration; remettre toutes dettes; transiger et compromettre sur tous intérêts sociaux; proroger toutes juridictions; renoncer aux voies de recours ou à des prescriptions acquises.

Troisième résolution

L'assemblée décide de donner décharge aux gérants de la Société, sauf si la liquidation fait apparaître des fautes dans l'exécution de tâches qui leur incombent, savoir:

- LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., avec siège social à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller;
 - T.C.G. GESTION S.A., avec siège social à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller;
 - Monsieur Peter John Bryant, administrateur de sociétés, demeurant à Uppermill, Lancashire (OL6HP), The Grange.
- Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande des comparants le présent acte est en langue anglaise, suivi d'une version française.

A la demande des comparants et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

Signé: P.J. Bryant, R. Henderson, R.G. Turner, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2003, vol. 140S, fol. 17, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2003.

J. Elvinger.

(058159.3/211/135) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

TERINLUX, Société Anonyme.

Siège social: L-1521 Luxembourg, 123, rue A. Fischer.
R. C. Luxembourg B 23.432.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2003, réf. LSO-AI03483, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2003.

Signature.

(057788.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2003.

ANNEAUX HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 11-13, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 72.633.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI03153, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2003.

Signature.

(057814.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2003.

ANNEAUX HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 11-13, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 72.633.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI03154, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2003.

Signature.

(057816.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2003.

ANNEAUX HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 11-13, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 72.633.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI03157, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2003.

Signature.

(057820.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2003.

ANNEAUX HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 11-13, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 72.633.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI03159, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2003.

Signature.

(057822.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2003.

TOMAZ INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 81.469.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI03141, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2003.

Signature.

(057825.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2003.

COPHARM HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 86.973.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI03145, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2003.

Signature.

(057827.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2003.

M.A. HOLDING GROUP S.A., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 70.071.

En sa qualité d'agent domiciliataire, la FIDUCIAIRE JEAN-MARC FABER dénonce avec effet immédiat le siège social de la société M.A. HOLDING GROUP S.A. situé au 63-65, rue de Merl à L-2146 Luxembourg.

Pour réquisition et publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2003.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI03171. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057867.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2003.

M.A. HOLDING GROUP S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 70.071.

Il résulte de 2 lettres adressées à la société en date du 15 septembre 2003 que Monsieur Jean-Marc Faber démissionne de son poste d'administrateur et que Monsieur Christophe Mouton démissionne de son poste de commissaire aux comptes, avec effet immédiat.

Pour réquisition et publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

M.A. HOLDING GROUP S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI03173. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057870.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2003.

M.I.N.D. HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 77.462.

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 31 janvier 2003, que le Conseil d'Administration a pris, à l'unanimité des voix, l'unique résolution suivante:

Première et unique résolution

Le Conseil d'Administration prend acte de, et accepte la démission présentée par Monsieur Maurizio Cottella (Annexe 1.) de sa fonction d'administrateur de la société. Le Conseil d'Administration décide de coopter en son sein, et ce avec effet immédiat, Monsieur Jean-Philippe Fiorucci, employé privé, demeurant à Luxembourg, en remplacement de Monsieur Maurizio Cottella, démissionnaire. L'administrateur coopté termine le mandat de son prédécesseur qui expirera à l'Assemblée Générale Statutaire à tenir en 2003.

En conformité avec la loi, l'Assemblée Générale des Actionnaires procédera, lors de sa prochaine réunion, à la nomination définitive.

Luxembourg, le 12 septembre 2003.

MIND HOLDING S.A.

S. Vandì / M. La Rocca

Président / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2003, réf. LSO-AI02703. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(058084.3/043/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

LEISURE MANagements S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.
R. C. Luxembourg B 75.041.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2003, réf. LSO-AI03617, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2003.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

(057916.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2003.

LEISURE MANagements S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.
R. C. Luxembourg B 75.041.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2003, réf. LSO-AI03616, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2003.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

(057914.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2003.

MGK HOMELIFE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.
R. C. Luxembourg B 81.653.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2003, réf. LSO-AI03618, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2003.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

(057919.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2003.

BANCA POPOLARE DELL'EMILIA ROMAGNA (EUROPE) INTERNATIONAL, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 30, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 54.033.

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Statutaire tenue au siège social le 5 avril 2002

La séance est ouverte à 11.30 heures à Luxembourg

Bureau:

L'Assemblée procède à l'installation de son bureau:

Président: M. Sergio Iotti, Administrateur

Secrétaire: M. Enrico Gorla, Directeur Général

Scrutateur: M. Alberto Morandini

Exposé du Président:

Monsieur le Président expose et l'Assemblée constate:

1. Sont présents ou représentés les actionnaires indiqués à la liste de présence signée par chacun d'eux ou leur mandataire avant l'ouverture de la séance.

Il en résulte de la liste de présence que 1.057.500 actions représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou valablement représentées.

2. Que tous les actionnaires étant présents et/ou représentés et se reconnaissent dûment convoqués, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage.

3. La présente Assemblée a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises.

2. Approbation des comptes annuels.

3. Affectation du résultat au 31 décembre 2001 et proposition du paiement d'un dividende de EUR 0,50 par action.

4. Décharge aux membres du Conseil d'Administration et au Réviseur d'Entreprises.

5. Renouvellement du mandat des Membres du Conseil d'Administration.

Monsieur le Président donne lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport du Réviseur d'Entreprises.

Il soumet ensuite à l'Assemblée pour examen et approbation des comptes annuels et la proposition d'affectation du résultat au 31 décembre 2001 proposant le paiement d'un dividende de EUR 0,50 par action.

Il demande à l'Assemblée d'accorder décharge aux membres du Conseil d'Administration et au Réviseur d'Entreprises pour l'exercice de leurs mandats respectifs jusqu'au 31 décembre 2001.

Il demande à l'Assemblée de renouveler le mandat des Membres du Conseil d'Administration.

Tous les faits exposés par Monsieur le Président sont vérifiés et reconnus exacts par l'Assemblée; celle-ci se reconnaît valablement constituée et apte à délibérer sur les points figurant à l'ordre du jour.

Après avoir délibéré, l'Assemblée prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Résolutions:

1. L'Assemblée approuve les comptes annuels au 31 décembre 2001.

2. L'Assemblée décide d'affecter le bénéfice de l'exercice au montant de EUR 1.620.796,60 comme suit:

- Dividendes	528.750,00 EUR
- Réserve légale	81.039,83 EUR
- Réserve libre	171.564,92 EUR
- Réserve IRC.	839.441,85 EUR
- Total.	<u>1.620.796,60 EUR</u>

3. L'Assemblée donne décharge aux membres du Conseil d'Administration et au Réviseur d'Entreprises pour l'exercice de leurs mandats respectifs jusqu'au 31 décembre 2001.

4. L'Assemblée décide de renouveler le mandat des Membres du Conseil d'Administration, celui-ci prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle qui se tiendra en 2005.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 12.00 heures.

Monsieur le secrétaire donne lecture du présent procès-verbal.

Luxembourg, le 5 avril 2002.

Signature / Signature / Signature

Président / Secrétaire / Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI03180. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057889.3/000/56) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2003.

CEPINTER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 30, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 29.996.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 6 juin 2003, actée sous le n° 363 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Delvaux.

(057958.3/208/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

SCANIA LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, Zone d'activités Syrdall.

R. C. Luxembourg B 53.044.

Constituée par-devant M^e Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 24 novembre 1995, acte publié au Mémorial C n° 55 du 30 janvier 1996, modifiée par-devant le même notaire, en date du 17 avril 1997, acte publié au Mémorial C n° 412 du 30 juillet 1997, modifiée par acte sous seing privé en date du 8 mai 2002, acte publié au Mémorial C n° 1344 du 17 septembre 2002.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2003, réf. LSO-AI03708, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour SCANIA LUXEMBOURG S.A.

KPMG EXPERTS COMPTABLES

Signature

(057987.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

VIRTUAL WORLD SCAN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.
R. C. Luxembourg B 89.038.

Convention de cession de parts sociales

Entre:

Monsieur Juan Carlos Tomicic Muller, réalisateur, demeurant à 5, Chalet 3, Camino Real, 28230 Las Rozas De Madrid, Espagne,
ci-après dénommé «le cédant»,

Et:

Monsieur Felipe Vignal, producteur, demeurant à Crta. de la Presa 22, Chalet 8, 28200 S. Lorenzo Escorial, Espagne,
ci-après dénommé «le cessionnaire»,

Il a été convenu ce qui suit:

Art. 1^{er}. Le cédant cède indivisiblement au cessionnaire, qui accepte, 31 (trente et une) parts sociales sur un total de 93 (quatre-vingt-treize) parts sociales qu'il détient dans la société à responsabilité limitée VIRTUAL WORLD SCAN, S.à r.l., avec siège social à L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

Lesdites parts sont cédées quittes et libres de toutes charges ou privilèges quelconques et avec tous les droits y afférents au moment de la signature de la présente cession.

Art. 2. La présente cession est consentie et acceptée pour et moyennant le prix global convenu entre parties, ce prix ayant été fixé à 3.100,- (trois mille cent) EUR.

Art. 3. La présente convention est soumise au droit luxembourgeois.

Les Tribunaux de Luxembourg sont seuls compétents pour connaître tous litiges afférents à la présente cession.

Etablie en double original, chaque partie déclarant avoir reçu le sien, à Luxembourg, le 6 décembre 2002.

J.-C. Tomicic-Muller / F. Vignal

Le cédant / Le cessionnaire

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2003, réf. LSO-AI03964. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057897.3/592/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2003.

VIRTUAL WORLD SCAN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.
R. C. Luxembourg B 89.038.

Suite à la convention de cession de parts en date du 6 décembre 2003, le capital de la société à responsabilité limitée se répartit de la façon suivante:

M. Juan Carlos Tomicic Muller	62 parts
M. Felipe Vignal	62 parts
Total	<u>124 parts</u>

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, S.à r.l.

Signature

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2003, réf. LSO-AI03963. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057898.2//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2003.

ATAF HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1225 Luxembourg, 4, rue Béatrix de Bourbon.
R. C. Luxembourg B 25.088.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 17 septembre 2003, réf. DSO-AI00065, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2003.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(057978.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

MEGAPODE S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-5365 Munsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 93.186.

In the year two thousand and three, on the twenty first of August.
Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of MEGAPODE S.A. (hereafter the «Corporation»), a société anonyme, having its corporate seat at 22, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, incorporated by notarial deed on the twenty-fourth of March 2003, published in the Mémorial, Recueil C of May 16, 2003 under number 535, and whose bylaws have been modified by notarial deed on the second of May 2003, published in the Mémorial, Recueil C of June 5, 2003 under number 612, by notarial deed on the seventh of May 2003, published in the Mémorial, Recueil C of June 6, 2003 under number 617, by notarial deed on the fourteenth of May 2003 published in the Mémorial, Recueil C of June 12, 2003 under number 640 and by notarial deed on the twenty-fifth of June 2003, not yet published at the Mémorial, Recueil C.

The meeting is chaired by Mr Olivier Ferres, employee with professional address at 7, Parc d'Activité, Syrdall, L-5365 Munsbach.

The chairman appointed as secretary Mr Fatah Boudjelida, employee with professional address at 7, Parc d'Activité, Syrdall, L-5365 Munsbach.

The meeting elected as scrutineer Mr François Lerusse, employee with professional address at 7, Parc d'Activité, Syrdall, L-5365 Munsbach.

The chairman declared and requested the notary to act.

I. That the shareholders present or represented and the number of their shares are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list as well as the proxies will be registered with this minute.

II. As appears from the said attendance list, all the shares in circulation representing the entire share capital of the Corporation, presently fixed at seventy-two million twenty-nine thousand six hundred eighty US dollars (USD 72,029,680.-) are present or represented at the present general meeting so that the meeting can validly decide on all the items of its agenda.

III. That the agenda of the meeting is the following:

1. Capital increase to the extent of forty US dollars (USD 40.-) in order to raise it from its present amount of seventy-two million twenty-nine thousand six hundred eighty US dollars (USD 72,029,680.-) to seventy-two million twenty-nine thousand seven hundred twenty US dollars (USD 72,029,720.-) by the issue of four (4) new shares with a nominal value of ten US dollars (USD 10.-) each, vested with the same rights and obligations as the existing shares.

2. Waiver of its preferential subscription right by MOCKINGBIRD NV, a company organised under the laws of the Netherlands Antilles, having its registered office at 52, Bush Road, P.O. Box 228, Philipsburg, St. Maarten, Netherlands Antilles, registered under number 2200 in favor of PTARMIGAN HOLDINGS Ltd, with registered seat at 9, Columbus Centre, Wickhams Cay, Road Town, Tortola, British Virgin Islands and SYNDIANED HOUDSTER EN FINANCIERINGSMIJ B.V., with registered seat at Drentestraat 24 BG, 1083HK Amsterdam, The Netherlands.

3. Subscription of the four (4) new shares as follows:

* PTARMIGAN HOLDINGS Ltd, prenamed	2 new shares
* SYNDIANED HOUDSTER EN FINANCIERINGSMIJ B.V., prenamed	2 new shares
Total:	4 new shares

4. Full payment of the four (4) new shares in the total nominal value of forty US dollars (USD 40.-), together with a share premium of twenty million four hundred ninety-nine thousand six hundred and eighty US dollars (USD 20,499,680.-), by contribution in kind in the total value of twenty million four hundred ninety-nine thousand seven hundred and twenty US dollars (USD 20,499,720.-), consisting of two shares of ELEMENT SIX HOLDINGS ApS, a Danish Company, with registered office at c/o NMT MANAGEMENT ApS, Dampfaergevej 3, 2, DK 2100 Copenhagen, Denmark, inscribed at the Danish Commerce and Companies Agency under number 26302773, as follows:

* PTARMIGAN HOLDINGS Ltd, prenamed	1 share
* SYNDIANED HOUDSTER EN FINANCIERINGSMIJ B.V., prenamed	1 share
Total:	2 shares

5. Amendment of the first paragraph of article 5 of the Corporation's articles of incorporation, to give it henceforth the following wording:

«**Art. 5.** The corporate capital is set at seventy-two million twenty-nine thousand seven hundred twenty US dollars (USD 72,029,720.-) represented by seven million two hundred and two thousand nine hundred seventy-two (7,202,972) shares of ten United States Dollars (USD 10.-) each, fully paid up.»

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

First resolution

The meeting resolved to increase the share capital to the extent of forty US Dollars (USD 40) in order to raise it from its present amount of seventy-two million twenty-nine thousand six hundred eighty US Dollars (USD 72,029,680.-) to seventy-two million twenty-nine thousand seven hundred twenty US dollars (USD 72,029,720.-) by the issue of four

(4) new shares with a nominal value of ten US dollars (USD 10.-) each, vested with the same rights and obligations as the existing shares.

Second resolution

The meeting resolved to acknowledge the waiver of its preferential subscription right by MOCKINGBIRD NV, pre-named, in favor of PTARMIGAN HOLDINGS Ltd, pre-named and SYNDIANED HOUDSTER EN FINANCIERINGSMIJ B.V., pre-named.

Third resolution

The meeting resolved to agree to the subscription of the four (4) new shares as follows:

* PTARMIGAN HOLDINGS Ltd, pre-named	2 new shares
* SYNDIANED HOUDSTER EN FINANCIERINGSMIJ B.V., pre-named.....	2 new shares
Total:	4 new shares

Fourth resolution

Subscription - Payment

1. Thereupon PTARMIGAN HOLDINGS Ltd, pre-named, declared to subscribe to two (2) new shares and have them fully paid up in nominal value, together with a share premium of ten million two hundred forty-nine thousand eight hundred and forty US Dollars (USD 10,249,840.-) by a contribution in kind consisting of one (1) share with a par value of one hundred Euro (EUR 100.-) of ELEMENT SIX HOLDINGS ApS, pre-named (the «Contributed Company»), which is hereby transferred to and accepted by the Corporation at the value of ten million two hundred forty-nine thousand eight hundred and sixty US dollars (USD 10,249,860.-).

2. Thereupon SYNDIANED HOUDSTER EN FINANCIERINGSMIJ B.V., pre-named, declared to subscribe to two (2) new shares and have them fully paid up in nominal value together with a share premium of ten million two hundred forty-nine thousand eight hundred and forty US dollars (USD 10,249,840.-) by a contribution in kind consisting of one (1) share with a par value of one hundred Euro (EUR 100.-), of ELEMENT SIX HOLDINGS ApS, pre-named, which is hereby transferred to and accepted by the Corporation at the value of ten million two hundred forty-nine thousand eight hundred and sixty US dollars (USD 10,249,860.-).

The total value of the two contributions in kind is declared by PTARMIGAN HOLDINGS Ltd and SYNDIANED HOUDSTER EN FINANCIERINGSMIJ B.V to be of twenty million four hundred ninety-nine thousand seven hundred and twenty US dollars (USD 20,499,720.-), which valuation is accepted by the Corporation and subject to an independent auditor's report, in accordance with article 32-1 (5) of the law on commercial companies, established by ERNST & YOUNG TAX ADVISORY SERVICES, S.à r.l., with registered office at 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, which report concludes as follows:

Conclusion

«Based on the work performed, we have no observation to mention on the value of the contribution in kind, which corresponds at least in number and nominal value to the four (4) shares of ten US Dollars (USD 10.-) each to be issued together with a share premium of twenty million four hundred ninety-nine thousand six hundred and eighty US dollars (USD 20,499,680.-). The total consideration is twenty million four hundred ninety-nine thousand seven hundred and twenty US dollars (USD 20,499,720.-),

ERNST & YOUNG TAX ADVISORY SERVICES, S.à r.l.»

Prementioned report, being initialed ne varietur shall remain attached to the present deed, to be filed at the same time with the registration authorities.

Acceptance by the board of directors of the corporation

Thereupon intervenes the board of directors of MEGAPODE S.A., here represented by Mr Olivier Ferres, pre-named, by virtue of a proxy, which will remain annexed hereto.

The board of directors, through its proxyholder, expressly defines the description of the contributions in kind and their valuation, and agrees with the effective transfer of the contributed company and confirms the validity of the subscription and payment.

Fifth resolution

The meeting decided to amend the first paragraph of article 5 of the Corporation's articles of incorporation, to give it henceforth the following wording:

«**Art. 5.** The corporate capital is set at seventy-two million twenty-nine thousand seven hundred twenty US dollars (USD 72,029,720.-) represented by seven million two hundred and two thousand nine hundred seventy-two (7,202,972) shares of ten United States Dollars (USD 10.-) each, fully paid up.»

Variable rate capital tax exemption request

Insofar the Corporation already holds one hundred seventy-two point thirty-six (172.36) shares, representing 98.85% of the shareholding of ELEMENT SIX HOLDINGS ApS, incorporated in Denmark, through this contribution in kind the Corporation increases its holding in ELEMENT SIX HOLDINGS ApS, pre-named by 1.15% up to 100%. As a result, the Corporation refers to article 4-2 of the law dated December 29th, 1971, which provides for capital tax exemption.

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Corporation as a result of the presently stated increase of capital are estimated at approximately seven thousand Euro (EUR 7,000.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their Surnames, Christian names, civil status and residences, the members of the bureau signed together with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le vingt et un août

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme MEGAPODE S.A. (ci-après «la Société»), ayant son siège social au 22, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, constituée suivant acte reçu en date du 24 mars 2003, publié au Mémorial, Recueil C du 16 mai 2003 sous le numéro 535, et dont les statuts ont été modifiés par acte notarié du 2 mai 2003, publié Mémorial, Recueil C du 5 juin 2003 sous le numéro 612, par acte notarié du 7 mai 2003, publié au Mémorial, Recueil C du 6 juin 2003 sous le numéro 617, par acte notarié du 14 mai 2003, publié au Mémorial, Recueil C du 12 juin 2003 sous le numéro 640, et par acte notarié du 25 juin 2003, non encore publié au Mémorial, Recueil C.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de M. Olivier Ferres, employé, ayant son adresse professionnelle au 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach.

Le président désigne comme secrétaire M. Fatah Boudjelida, employé, ayant son adresse professionnelle au 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach.

L'assemblée choisit comme scrutateur M. François Lerusse, employé, ayant son adresse professionnelle au 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach.

Le président déclare et prie le notaire d'acter.

I. Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste de présence, ainsi que les procurations, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Qu'il appert de cette liste de présence que la totalité des actions, représentant l'intégralité du capital social actuellement fixé à soixante-douze millions vingt-neuf mille six cent quatre-vingt dollars US (USD 72.029.680,-) sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à son ordre du jour.

III. Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Augmentation du capital social à concurrence de quarante dollars US (USD 40,-) en vue de le porter de son montant actuel de soixante-douze millions vingt-neuf mille six cent quatre-vingt dollars US (USD 72.029.680,-) à soixante-douze millions vingt-neuf mille sept cent vingt dollars US (USD 72.029.720,-) par la création et l'émission de quatre (4) actions d'une valeur nominale de dix dollars US (USD 10,-) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes.

2. Renonciation par MOCKINGBIRD NV, une société des Antilles Néerlandaises ayant son siège social au 52, Bush Road, P.O. Box 228, Philipsburg, St. Maarten, Antilles Néerlandaises, inscrite sous le numéro 2200 de son droit de souscription préférentiel en faveur de PTARMIGAN HOLDINGS Ltd, ayant son siège social au 9, Columbus Centre, Wickhams Cay, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques et de SYNDIANED HOUDSTER EN FINANCIERINGSMIJ B.V., ayant son siège social au Drentestraat 24 BG, 1083HK Amsterdam, Pays-Bas.

3. Souscription des quatre (4) actions nouvelles comme suit:

* PTARMIGAN HOLDINGS Ltd, prénommée	2 nouvelles actions
* SYNDIANED HOUDSTER EN FINANCIERINGSMIJ B.V., prénommée	2 nouvelles actions

Total: 4 nouvelles actions

4. Libération intégrale des quatre (4) nouvelles actions pour une valeur nominale totale de quarante dollars US (USD 40,-), et d'une prime d'émission de vingt millions quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille six cent quatre-vingt dollars US (USD 20.499.680,-), par apport en nature d'une valeur totale de vingt millions quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent vingt dollars US (USD 20.499.720,-), composé de deux (2) actions de ELEMENT SIX HOLDINGS ApS, une société danoise, ayant son siège social au c/o NMT MANAGEMENT ApS, Dampfaergevej 3, 2, DK 2100 Copenhagen, Danemark, inscrite au «Danish Commerce and Companies Agency» sous le numéro 26302773, comme suit:

* PTARMIGAN HOLDINGS Ltd, prénommée	1 action
* SYNDIANED HOUDSTER EN FINANCIERINGSMIJ B.V., prénommée	1 action

Total: 2 actions

4. Modification du premier paragraphe de l'article 5 des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à soixante-douze millions vingt-neuf mille sept cent vingt dollars US (USD 72.029.720,-) représenté par sept millions deux cent deux mille neuf cent soixante-douze (7,202,972) actions d'une valeur nominale de dix dollars US (USD 10,-) chacune, toutes libérées intégralement.»

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de quarante dollars US (USD 40,-) en vue de le porter de son montant actuel de soixante-douze millions vingt-neuf mille six cent quatre-vingt dollars US (USD 72.029.680,-) à soixante-douze millions vingt-neuf mille sept cent vingt dollars US (USD 72.029.720,-) par la création et l'émission de quatre (4) actions d'une valeur nominale de dix dollars US (USD 10,-) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes.

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'accepter la renonciation par MOCKINGBIRD NV, prénommée, de son droit de souscription préférentiel en faveur de PTARMIGAN HOLDINGS Ltd, prénommée, et de SYNDIANED HOUDSTER EN FINANCIERINGSMIJ B.V., prénommée.

Troisième résolution

L'assemblée décide d'approuver la souscription des quatre (4) actions nouvelles comme suit:

* PTARMIGAN HOLDINGS Ltd, prénommée.	2 nouvelles actions
* SYNDIANED HOUDSTER EN FINANCIERINGSMIJ B.V., prénommée	2 nouvelles actions
Total:	<u>4 nouvelles actions</u>

Quatrième résolution

Souscription - Paiement

1. PTARMIGAN HOLDINGS Ltd, prénommée, déclare souscrire à deux (2) actions nouvelles et les libérer intégralement en valeur nominale, en même temps qu'une prime d'émission de dix millions deux cent quarante-neuf mille huit cent quarante dollars US (USD 10.249.840,-), par apport en nature d'une (1) action, ayant une valeur nominale de cent Euros (EUR 100,-), de ELEMENT SIX HOLDINGS ApS, prénommée (la «Société Apportée»), qui est par les présentes transférée et acceptée par la Société à la valeur de dix millions deux cent quarante-neuf mille huit cent soixante dollars US (USD 10.249.860,-).

2. SYNDIANED HOUDSTER EN FINANCIERINGSMIJ B.V., prénommée, déclare souscrire à deux (2) actions nouvelles et les libérer intégralement en valeur nominale, en même temps qu'une prime d'émission de dix millions deux cent quarante-neuf mille huit cent quarante dollars US (USD 10.249.840,-), par apport en nature d'une (1) action, ayant une valeur nominale de cent Euros (EUR 100,-), de ELEMENT SIX HOLDINGS ApS, prénommée, qui est par les présentes transférée et acceptée par la Société à la valeur de dix millions deux cent quarante-neuf mille huit cent soixante dollars US (USD 10.249.860,-).

Concernant la valeur totale des apports en nature, PTARMIGAN HOLDINGS Ltd et SYNDIANED HOUDSTER EN FINANCIERINGSMIJ B.V. déclarent être de vingt millions quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent vingt dollars US (USD 20.499.720,-), et dont l'estimation est acceptée par la Société, est sujette au rapport d'un réviseur d'entreprise indépendant conformément à l'article 32-1 (5) de la loi sur les sociétés commerciales, qui est établi par ERNST & YOUNG TAX ADVISORY SERVICES, S.à r.l., ayant son siège social au 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg et dont le rapport conclut comme suit:

Conclusion

«Sur base du travail presté, nous n'avons aucune observation à formuler quant à la valeur des apports en nature, qui correspond au moins en nombre et en valeur nominale aux quatre (4) actions d'une valeur de dix dollars US (USD 10,-) chacune à émettre en même temps qu'une prime d'émission de vingt millions quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille six cent quatre-vingt dollars US (USD 20.499.680,-). Le montant total considéré est de vingt millions quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent vingt dollars US (USD 20.499.720).»

ERNST & YOUNG TAX ADVISORY SERVICES, S.à r.l.»

Ledit rapport, après avoir été signé ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être formalisé avec lui.

Acceptation par le conseil d'administration de la société

Est alors intervenu le conseil d'administration de MEGAPODE S.A., ici représenté par Monsieur Olivier Ferres, prénommé, en vertu d'une procuration qui restera annexée à la présente.

Le Conseil d'Administration, représenté par son mandataire, a expressément défini la description des apports en et leur évaluation et marque son accord sur le transfert de la propriété des actifs apportés et confirme la validité des souscriptions et libération.

Cinquième résolution

L'assemblée décide de modifier le premier paragraphe de l'article 5 des statuts, pour lui donner la teneur suivante

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à soixante-douze millions vingt-neuf mille sept cent vingt dollars US (USD 72.029.720,-) représenté par sept millions deux cent deux mille neuf cent soixante-douze (7.202.972) actions d'une valeur nominale de dix dollars US (USD 10,-) chacune, toutes libérées intégralement.»

Requête en exonération du droit d'apport proportionnel

A ce jour, la Société détient cent soixante-douze virgule trente-six (172,36) actions, représentant 98.85% de l'actionariat de ELEMENT SIX HOLDINGS ApS, société constituée au Danemark. De par cet apport en nature, la Société augmente sa participation dans ELEMENT SIX HOLDINGS ApS, prénommée, de 1.15% pour la porter à 100%. En conséquence, la Société se réfère à l'article 4-2 de la loi du 29 décembre 1971, qui prévoit l'exonération du droit d'apport.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de sept mille Euros (EUR 7.000,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: O. Ferres, F. Boudjelida, F. Lerusse, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2003, vol. 140S, fol. 35, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 septembre 2003.

J. Elvinger.

(058146.3/211/260) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

MEGAPODE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 93.186.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(058152.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

PIZZERIA RIVA DEL GARDA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Pétange.

R. C. Luxembourg B 21.311.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue à Pétange le mardi 17 juin 2003

Se sont réunis en assemblée:

1. Madame Anna Di Pisa, indépendante, demeurant à Pétange,	251 parts
2. Monsieur Roberto Brugnoli, employé, demeurant à Pétange,	83 parts
3. Monsieur Adriano Brugnoli, commerçant à Pétange,	83 parts
4. Madame Monica Brugnoli, serveuse, demeurant à Lexy	83 parts

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Mme Di Pisa qui expose:

I. que le capital social de douze mille trois cent nonante-quatre euros et soixante-huit cents (EUR 12.394,68) est représenté par cinq cents (500) parts d'une valeur nominale de vingt-quatre euros et septante-neuf cents (EUR 24,79) chacune.

II. que sur les cinq cents (500) parts représentant l'intégralité du capital social de douze mille trois cent nonante-quatre et soixante-huit cents (EUR 12.394,68), cinq cents (500) sont dûment représentées et que, par conséquent la présente assemblée est régulièrement constituée, sans que les publications n'aient été requises, et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

A l'unanimité des voix les associés de la société à responsabilité PIZZERIA RIVA DEL GARDA ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée accepte la démission de son poste de gérant de M. Adriano Brugnoli, né à Alessandria (I) le 21 mai 1966, demeurant à Pétange, 33, avenue de la Gare et lui donne décharge pour l'exécution de son mandat.

Deuxième résolution

L'assemblée nomme Mme Anna Di Pisa née à Messina (I) le 22 février 1948, demeurant à Pétange, 33, avenue de la Gare, qui accepte la gérance de la société. Elle pourra engager la société par sa seule signature.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Ne varietur, Pétange, le 17 juin 2003.

R. Brugnoli, A. Brugnoli, M. Brugnoli, A. Di Pisa.

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2003, réf. LSO-AG01916. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057855.3/000/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2003.

ZAFRA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.
Registered office: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 77.019.

—
DISSOLUTION

In the year two thousand three, on the fifteenth of September.
Before Us Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem (Luxembourg).

There appeared:

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A., with registered office in L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider,

here represented by:

a) Mr Olivier Gaston-Braud, employee, residing in Luxembourg;

b) Mr Eggert J. Hilmarsson, employee, residing in Luxembourg;

acting as a special proxy holder of the company EGUS INC., having its registered office in Akara Building, 24, Castro Street, Wickhams Cay 1, Road Town, Tortola, British Virgin Islands,

hereafter referred to as «the principal»,

by virtue of a proxy given in Luxembourg, on September 10, 2003.

Said proxy, after having been signed *ne varietur* by the appearing persons and the undersigned notary, will be registered with this deed.

The proxy holder declared and requested the notary to act:

I.- That the company ZAFRA HOLDING S.A., a «société anonyme holding», established and having its registered office at 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg registered in the registre de commerce et des sociétés in Luxembourg, section B number 71.019, has been incorporated pursuant to a notarial deed on July 21, 2000, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, number 896 of December 18, 2000 (here after referred to as «the Company»).

II.- That the subscribed share capital of the Company ZAFRA HOLDING S.A., prenamed, is fixed at fifteen million three hundred thousand Icelandic Krona (ISK 15,300,000.-) consisting of one hundred and fifty-three thousand (153,000) shares with a par value of one hundred Icelandic Krona (ISK 100.-) per share.

III.- That the principal declares to have full knowledge of the Articles of Incorporation and the financial standing of the Company.

IV.- That the principal has acquired all one hundred and fifty-three thousand (153,000) shares of the Company and, as a sole shareholder, has decided to proceed with the dissolution of said Company.

V.- That the principal takes over all assets and assumes all the liabilities of the dissolved Company and that the dissolution of the Company is completed without prejudice to the fact that the principal will assume all liabilities unknown to the present day.

VI.- That the principal fully discharges the board of directors and the auditor for the due performance of their duties up to this date.

VII.- That the records and documents of the Company will be kept for a period of five years at its former registered office.

VIII.- That the register of shareholders of the Company is cancelled in the presence of the undersigned notary.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, in the registered office of the Company, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, records that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English text will prevail.

The document after having been read to the appearing persons, who is known to the notary, by his surname, first name, civil status and residence, the said persons appearing signed together with the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le quinze septembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg).

A comparu:

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A., avec siège social à L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider, ici représentée par:

a) Monsieur Olivier Gaston-Braud, employé, demeurant à Luxembourg;

b) Monsieur Eggert J. Hilmarsson, employé, demeurant à Luxembourg;

agissant en sa qualité de mandataire spécial de la société EGUS INC., ayant son siège social à Akara Building, 24, Castro Street, Wickhams Cay 1, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques,

ci-après dénommée: «le mandant»,

en vertu d'une procuration lui donnée à Luxembourg, le 10 septembre 2003.

La prédite procuration, après avoir été signée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise en même temps avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants, agissant ès dites qualités, ont déclaré et requis le notaire instrumentant d'acter:

I. - Que la société ZAFRA HOLDING S.A., une société anonyme holding, établie et ayant son siège social au 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 77.019, a été constituée suivant acte notarié en date du 22 juillet 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 896 du 18 décembre 2000.

II. - Que le capital social souscrit de la Société ZAFRA HOLDING S.A., prédésignée, s'élève actuellement à quinze millions trois cent mille couronnes islandaises (ISK 15.300.000,-) représenté par cent cinquante-trois mille (153.000) actions d'une valeur nominale de cent couronnes islandaises (ISK 100,-) chacune.

III.- Que le mandant déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la Société.

IV.- Que le mandant est devenu propriétaire de toutes les cent cinquante-trois mille (153.000) actions de la Société et qu'en tant qu'actionnaire unique il a décidé de procéder à la dissolution de la susdite Société.

V.- Que le mandant déclare en outre reprendre tous les actifs et passifs de la Société dissoute et que la dissolution de la Société est achevée, sans préjudice du fait qu'il répondra personnellement de tous les engagements sociaux inconnus à ce jour.

VI.- Que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs et au commissaire de la Société dissoute pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

VII.- Que les livres et documents de la Société dissoute seront conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la Société.

VIII.- Que le registre des actionnaires de la Société est annulé en présence du notaire instrumentant.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, au siège social de la Société, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des comparants le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française: à la requête des mêmes personnes comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeures, lesdits comparants ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: O. Gaston-Braud, E. J. Hilmarsson, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 17 septembre 2003, vol. 879, fol. 54, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Oehmen.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 18 septembre 2003.

J.-J. Wagner.

(058150.3/239/93) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

SAGRAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 42.973.

L'an deux mille trois, le huit septembre.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SAGRAL S.A., avec siège social à L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg section B numéro 42.973,

constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 3 février 1993, publié au Mémorial C numéro 217 du 13 mai 1993.

Les statuts ont été modifiés aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 16 février 1993, publié au Mémorial C numéro 240 du 24 mai 1993.

La séance est ouverte à 14.30 heures sous la présidence de Monsieur Emile Dax, clerc de notaire, demeurant à Garnich.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Mademoiselle Sophie Henryon, employée privée, demeurant à Herserange (France).

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Mademoiselle Sofia Da Chao Conde, employée privée, demeurant à Differdange.

Monsieur le Président expose ensuite:

1.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les soixante mille (60.000) actions, représentant l'intégralité du capital sont dûment représentées à la présente assemblée, qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les membres de l'assemblée ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires présents ou représentés, restera annexée au présent procès-verbal avec les procurations, pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

Monsieur le président signale que le capital était de soixante millions de francs luxembourgeois (LUF 60.000.000,-), représenté par soixante mille (60.000) actions, d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (LUF 1.000,-) chacune,

que ce capital a été converti en un million quatre cent quatre-vingt-sept mille trois cent soixante et un euros et quinze cents (1.487.361,15) représenté par soixante mille (60.000) actions sans désignation de valeur nominale, ainsi qu'il appert d'un procès-verbal d'une assemblée générale ordinaire sous seing privé tenue en date du 14 mars 2000, dont un extrait a été publié au Mémorial C numéro 847 du 18 novembre 2000.

2.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1) Changement du libellé de l'objet social (article 4 des statuts) pour lui donner la teneur suivante:

«La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans les entreprises luxembourgeoises ou étrangères (y compris des sociétés immobilières), l'acquisition par achat, apports, options, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement, la mise en valeur et la gestion de son portefeuille.

La société peut participer à la création, au financement et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale et prêter tous concours, que ce soit par des prêts, avances, garanties, emprunts subordonnés ou de toute autre manière à des sociétés filiales ou affiliées. La société peut emprunter sous toutes les formes. La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

D'un façon générale, elle peut prendre toute mesure de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations financières, commerciales et industrielles qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet, sans vouloir bénéficier du régime fiscal particulier organisé par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participations financières.»

2) Divers

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité la résolution suivante:

Résolution unique

L'assemblée décide de modifier l'objet social de la société de sorte que l'article quatre (4) des statuts a dorénavant la teneur suivante:

Art. 4. La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans les entreprises luxembourgeoises ou étrangères (y compris des sociétés immobilières), l'acquisition par achat, apports, options, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement, la mise en valeur et la gestion de son portefeuille.

La société peut participer à la création, au financement et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale et prêter tous concours, que ce soit par des prêts, avances, garanties, emprunts subordonnés ou de toute autre manière à des sociétés filiales ou affiliées. La société peut emprunter sous toutes les formes. La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

D'une façon générale, elle peut prendre toute mesure de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations financières, commerciales et industrielles qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet, sans vouloir bénéficier du régime fiscal particulier organisé par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participations financières.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: E. Dax, S. Henryon, S. Conde, F. Kessler.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 12 septembre 2003, vol. 890, fol. 94, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande, pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 19 septembre 2003.

F. Kessler.

(058206.3/219/80) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

SAGRAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 42.973.

Statuts coordonnés, suite à une assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 8 septembre 2003, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 15 septembre 2003.

F. Kessler.

(058207.3/219/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

NORTHERN LIGHTS COMMUNICATIONS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R. C. Luxembourg B 71.057.

DISSOLUTION

In the year two thousand three, on the fifteenth of September.

Before Us Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem (Luxembourg).

There appeared:

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A., with registered office in L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider,

here represented by:

a) Mr Olivier Gaston-Braud, employee, residing in Luxembourg;

b) Mr Eggert J. Hilmarsson, employee, residing in Luxembourg;

acting as a special proxy holder of the company HELLIS INTL. CORP., having its registered office in Akara Building, 24, Castro Street, Wickhams Cay 1, Road Town, Tortola, British Virgin Islands,

hereafter referred to as «the principal»,

by virtue of a proxy given in Luxembourg, on September 10, 2003.

Said proxy, after having been signed ne varietur by the appearing persons and the undersigned notary, will be registered with this deed.

The proxy holder declared and requested the notary to act:

I.- That the company NORTHERN LIGHTS COMMUNICATIONS, a «société anonyme», established and having its registered office at 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg registered in the registre de commerce et des sociétés in Luxembourg, section B number 71.057, has been incorporated pursuant to a notarial deed on July 21, 1999, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, number 788 of October 22, 1999 (here after referred to as «the Company»).

II.- That the subscribed share capital of the Company NORTHERN LIGHTS COMMUNICATIONS S.A., prenamed, is fixed at two million five hundred thousand Icelandic Krona (2,500,000.- ISK) consisting of twenty-five thousand (25,000) shares with a par value of one hundred Icelandic Krona (100.- ISK) per share.

III.- That the principal declares to have full knowledge of the Articles of Incorporation and the financial standing of the Company.

IV.- That the principal has acquired all twenty-five thousand (25,000) shares of the Company and, as a sole shareholder, has decided to proceed with the dissolution of said Company.

V.- That the principal takes over all assets and assumes all the liabilities of the dissolved Company and that the dissolution of the Company is completed without prejudice to the fact that the principal will assume all liabilities unknown to the present day.

VI.- That the principal fully discharges the board of directors and the auditor for the due performance of their duties up to this date.

VII.- That the records and documents of the Company will be kept for a period of five years at its former registered office.

VIII.- That the register of shareholders of the Company is cancelled in the presence of the undersigned notary.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, in the registered office of the Company, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, records that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English text will prevail.

The document after having been read to the appearing persons, who is known to the notary, by his surname, first name, civil status and residence, the said persons appearing signed together with the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le quinze septembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg).

A comparu:

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A., avec siège social à L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider, ici représentée par:

a) Monsieur Olivier Gaston-Braud, employé, demeurant à Luxembourg;

b) Monsieur Eggert J. Hilmarsson, employé, demeurant à Luxembourg;

agissant en sa qualité de mandataire spécial de la société HELLIS INTL. CORP., ayant son siège social à Akara Building, 24, Castro Street, Wickhams Cay 1, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques,

ci-après dénommée: «le mandant»,

en vertu d'une procuration lui donnée à Luxembourg, le 10 septembre 2003.

La prédite procuration, après avoir été signée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise en même temps avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants, agissant ès-dites qualités, ont déclaré et requis le notaire instrumentant d'acter:

I. - Que la société NORTHERN LIGHTS COMMUNICATIONS S.A., une société anonyme, établie et ayant son siège social à 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 71.057, a été constituée suivant acte notarié en date du 21 juillet 1999, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 788 du 22 octobre 1999.

II. - Que le capital social souscrit de la Société NORTHERN LIGHTS COMMUNICATIONS S.A., prédésignée, s'élève actuellement à deux millions cinq cent mille couronnes islandaises (2.500.000,- ISK) représenté par vingt-cinq mille (25.000) actions d'une valeur nominale de cent couronnes islandaises (100,- ISK) chacune.

III.- Que le mandant déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la Société.

IV.- Que le mandant est devenu propriétaire de toutes les vingt-cinq mille (25.000) actions de la Société et qu'en tant qu'actionnaire unique il a décidé de procéder à la dissolution de la susdite Société.

V. - Que le mandant déclare en outre reprendre tous les actifs et passifs de la Société dissoute et que la dissolution de la Société est achevée, sans préjudice du fait qu'il répondra personnellement de tous les engagements sociaux inconnus à ce jour.

VI. - Que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs et au commissaire de la Société dissoute pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

VII. - Que les livres et documents de la Société dissoute seront conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la Société.

VIII. - Que le registre des actionnaires de la Société est annulé en présence du notaire instrumentant.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, au siège social de la Société, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des comparants le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française: à la requête des mêmes personnes comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeures, lesdits comparants ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: O. Gaston-Braud, E. J. Hilmarsson, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 17 septembre 2003, vol. 879, fol. 54, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Oehmen.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 18 septembre 2003.

J.-J. Wagner.

(058151.3/239/93) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

EUROPORTAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 70.126.

L'an deux mille trois, le neuf septembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société EUROPORTAL S.A., (la «Société»), une société anonyme, établie et ayant son siège social au 140, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 70.125.

La Société a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 4 juin 1999, publié au Mémorial C numéro 617 du 18 août 1999.

Les statuts de la Société ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 16 janvier 2002, publié au Mémorial C numéro 352 du 5 juin 2002.

La Société a été mise en liquidation, suivant décision prise en assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui s'est tenue par-devant le notaire instrumentant, en date du 30 avril 2003, publié au Mémorial C numéro 727 du 9 juillet 2003.

L'assemblée est déclarée ouverte et est présidée par Monsieur Alessandro Di Roberto, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Estelle Bonilavri, employée privée, demeurant à F-Hussigny.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Florence Calamari, employée privée, demeurant à F-Hussigny.

Le président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que les quatorze mille deux cents (14.200) actions représentant l'intégralité du capital social, fixé à cent quarante-deux mille euros (142.000,- EUR) sont toutes présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés

à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant comme dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée générale extraordinaire est le suivant:

Ordre du jour:

- 1.- Rapport du Liquidateur.
- 2.- Nomination du Commissaire-Vérificateur.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée cette dernière à pris chaque fois et à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires constate qu'elle a pris connaissance du rapport du Liquidateur, établi par Maître Arsène Kronshagen, avocat à la Cour, avec adresse professionnelle au 22, rue Marie-Adélaïde, L-2128 Luxembourg, et nommé à ces fonctions suivant décision des actionnaires prise par l'acte précité du 30 avril 2003.

Le susdit rapport, après avoir été signé ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être formalisé avec lui.

Deuxième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de nommer conformément aux dispositions de l'article 151 de la loi sur la matière comme Commissaire-Vérificateur:

la société DELOITTE & TOUCHE S.A., une société anonyme, établie et ayant son siège social au 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen (R. C. S. Luxembourg, section B numéro 67.895),

à laquelle elle confère la mission de soumettre tant le rapport du liquidateur, que les pièces à l'appui à un contrôle et de faire rapport à l'assemblée, convoquée entre autres à ces fins.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: A. Di Roberto, E. Bonilavri, F. Calamari, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 12 septembre 2003, vol. 879, fol. 49, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 15 septembre 2003.

J.-J. Wagner.

(058056.3/239/60) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

TREK HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Registered office: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R. C. Luxembourg B 77.677.

DISSOLUTION

In the year two thousand three, on the fifteenth of September.

Before Us Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem (Luxembourg).

There appeared:

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A., with registered office in L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider,

here represented by:

a) Mr Olivier Gaston-Braud, employee, residing in Luxembourg;

b) Mr Eggert J. Hilmarsson, employee, residing in Luxembourg;

acting as a special proxy holder of the company TREK EHF., having its registered office in Áltamyri 63, IS 108 Reykjavik, Iceland,

hereafter referred to as «the principal»,

by virtue of a proxy given in Luxembourg, July 23, 2003.

Said proxy, after having been signed ne varietur by the appearing persons and the undersigned notary, will be registered with this deed.

The proxy holder declared and requested the notary to act:

I.- That the company TREK HOLDING S.A., a «société anonyme holding», established and having its registered office at 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, registered in the registre de commerce et des sociétés in Luxembourg, section B number 77.677, has been incorporated pursuant to a notarial deed on August 31, 2000, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, number 119 of February 16, 2001 (here after referred to as «the Company»). The articles of Incorporation have been modified by a deed of the undersigned notary on December 22, 2000, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, number 649 of August 18, 2001.

II.- That the subscribed share capital of the Company TREK HOLDING S.A., prenamed, is fixed at two million eight hundred and ninety thousand Icelandic Krona (ISK 2,890,000.-), divided into twenty-eight thousand nine hundred (28,900) shares with a par value of one hundred Icelandic Krona (ISK 100.-) per share.

III.- That the principal declares to have full knowledge of the Articles of Incorporation and the financial standing of the Company.

IV.- That the principal has acquired all twenty-eight thousand nine hundred (28,900) shares of the Company and, as a sole shareholder, has decided to proceed with the dissolution of said Company.

V.- That the principal takes over all assets and assumes all the liabilities of the dissolved Company and that the dissolution of the Company is completed without prejudice to the fact that the principal will assume all liabilities unknown to the present day.

VI.- That the principal fully discharges the board of directors and the auditor for the due performance of their duties up to this date.

VII.- That the records and documents of the Company will be kept for a period of five years at its former registered office.

VIII.- That the register of shareholders of the Company is cancelled in the presence of the undersigned notary.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, in the registered office of the Company, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, records that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English text will prevail.

The document after having been read to the appearing persons, who is known to the notary, by their surname, first name, civil status and residence, the said persons appearing signed together with the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le quinze septembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg).

A comparu:

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A., avec siège social à L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider, ici représentée par:

a) Monsieur Olivier Gaston-Braud, employé, demeurant à Luxembourg;

b) Monsieur Eggert J. Hilmarsson, employé, demeurant à Luxembourg;

agissant en sa qualité de mandataire spécial de la société TREK EHF., ayant son siège social à Álftamyrri 63, IS 108 Reykjavik, Islande,

ci-après dénommée: «le mandant»,

en vertu d'une procuration lui donnée à Luxembourg, le 23 juillet 2003.

La prédite procuration, après avoir été signée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise en même temps avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants, agissant es dites qualités, ont déclaré et requis le notaire instrumentant d'acter:

I. - Que la société TREK HOLDING S.A., une société anonyme holding, établie et ayant son siège social au 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 77.677, a été constituée suivant acte notarié en date du reçu par le notaire instrumentant, en date du 31 août 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 119 du 16 février 2001 (ci-après: «la Société»). Les statuts de la Société ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 22 décembre 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 649 du 18 août 2001.

II. - Que le capital social souscrit de la Société TREK HOLDING S.A., prédésignée, s'élève actuellement à deux millions huit cent quatre-vingt-dix mille couronnes islandaises (ISK 2.890.000,-), divisé en vingt-huit mille neuf cents (28.900) actions d'une valeur nominale de cent couronnes islandaises (ISK 100,-) chacune.

III.- Que le mandant déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la Société.

IV.- Que le mandant est devenu propriétaire de toutes les vingt-huit mille neuf cents (28.900) actions de la Société et qu'en tant qu'actionnaire unique il a décidé de procéder à la dissolution de la susdite Société.

V.- Que le mandant déclare en outre reprendre tous les actifs et passifs de la Société dissoute et que la dissolution de la Société est achevée, sans préjudice du fait qu'il répondra personnellement de tous les engagements sociaux inconnus à ce jour.

VI.- Que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs et au commissaire de la Société dissoute pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

VII.- Que les livres et documents de la Société dissoute seront conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la Société.

VIII.- Que le registre des actionnaires de la Société est annulé en présence du notaire instrumentant.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, au siège social de la Société, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des comparants le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française: à la requête des mêmes personnes comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeures, lesdits comparants ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: O. Gaston-Braud, E. J. Hilmarsson, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 17 septembre 2003, vol. 879, fol. 54, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Oehmen.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 18 septembre 2003.

J.-J. Wagner.

(058153.3/239/96) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

FORTERI LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8077 Bertrange, 200, rue de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 47.865.

Constituée par-devant M^e Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 3 juin 1994, acte publié au Mémorial C n° 389 du 11 octobre 1994, modifiée par-devant M^e Roger Arrensdorff, notaire de résidence à Wiltz, en date du 6 septembre 1996, acte publié au Mémorial C n° 612 du 27 novembre 1996, modifiée par acte sous seing privé en date du 18 juin 2002, l'avis afférent a été publié au Mémorial C n° 1294 du 6 septembre 2002.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2003, réf. LSO-AI03428, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2003.

Pour FORTERI LUX S.A.

KPMG EXPERTS COMPTABLES, S.à r.l.

Signature

(057981.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

FORTERI LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8077 Bertrange, 200, rue de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 47.865.

Constituée par-devant M^e Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 3 juin 1994, acte publié au Mémorial C n° 389 du 11 octobre 1994, modifiée par-devant M^e Roger Arrensdorff, notaire de résidence à Wiltz, en date du 6 septembre 1996, acte publié au Mémorial C n° 612 du 27 novembre 1996, modifiée par acte sous seing privé en date du 18 juin 2002, l'avis afférent a été publié au Mémorial C n° 1294 du 6 septembre 2002.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2003, réf. LSO-AI03429, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2003.

Pour FORTERI LUX S.A.

KPMG EXPERTS COMPTABLES, S.à r.l.

Signature

(057983.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

FORTERI LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8077 Bertrange, 200, rue de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 47.865.

Constituée par-devant M^e Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 3 juin 1994, acte publié au Mémorial C n° 389 du 11 octobre 1994, modifiée par-devant M^e Roger Arrensdorff, notaire de résidence à Wiltz, en date du 6 septembre 1996, acte publié au Mémorial C n° 612 du 27 novembre 1996, modifiée par acte sous seing privé en date du 18 juin 2002, l'avis afférent a été publié au Mémorial C n° 1294 du 6 septembre 2002.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2003, réf. LSO-AI03430, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2003.

Pour FORTERI LUX S.A.

KPMG EXPERTS COMPTABLES, S.à r.l.

Signature

(057985.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

MP. PRO S.A., Société Anonyme,
(anc. REMEMBER-THE-FUTURE S.A.).
Siège social: L-1128 Luxembourg, 37, Val Saint André.
R. C. Luxembourg B 75.332.

L'an deux mil et trois, le quatre avril.

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme REMEMBER-THE-FUTURE S.A. avec siège à L-1510 Luxembourg, 10, avenue de la Faïencerie, constituée suivant acte reçu par Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich, en date du 23 mars 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 559 du 5 août 2000 et modifié suivant acte du notaire instrumentaire en date du 3 janvier 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous la section B numéro 75.332.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Marc Bodelet, juriste, demeurant à Luxembourg. Le Président désigne comme secrétaire, Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant à Kédange (F).

L'Assemblée élit comme scrutateur Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny (B).

Le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I. Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Qu'il appert de cette liste de présence que les mille (1.000) actions, représentant l'intégralité du capital souscrit, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Changement de dénomination sociale et reformulation subséquente de l'article premier des statuts de la Société.
2. Transfert du siège social.
3. Modification de l'objet social et en conséquence de l'alinéa premier de l'article 4 des statuts.
4. Conversion de la monnaie d'expression du capital social de LUF en EUR et modification de l'article 5 des statuts.
5. Nominations statutaires.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de changer la dénomination de la société de REMEMBER-THE-FUTURE S.A. en MP. PRO S.A. et de reformuler l'article premier de ses statuts pour lui conférer la teneur suivante:

Art. 1^{er}. «Il est formé entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme sous la dénomination sociale MP. PRO S.A.»

Seconde résolution

L'assemblée décide de transférer le siège de la société de L-1510 Luxembourg, 10, avenue de la Faïencerie à L-1128 Luxembourg, 37, Val Saint André.

Troisième résolution

L'assemblée décide de modifier l'objet social et en conséquence de reformuler l'alinéa premier de l'article 4 afin de lui donner désormais la teneur suivante:

Art. 4. Alinéa premier. «La société a pour objet la réalisation de tous travaux de poses d'éléments préfabriqués en bois et en matière synthétique.»

Les alinéas second et troisième de la disposition demeurant inchangés.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de procéder à la conversion du capital social de LUF en EUR et en conséquence de modifier désormais l'article 5 des statuts afin de lui donner désormais la lecture suivante:

Art. 5. «Le capital social est fixé à trente et un mille euro (31.000,- EUR) représenté par mille (1.000) actions de trente et un euro (31,- EUR) chacune.»

Cinquième résolution

L'assemblée décide de modifier la composition du Conseil d'Administration et de nommer pour une durée de six années, en remplacement des administrateurs actuels, tous démissionnaires, les sieurs suivants:

- 1.) Monsieur Froment Cyrille, administrateur de sociétés, demeurant à F- 57 050 Metz, 140, avenue des deux Fontaines
- 2.) Monsieur Habili Hazize, administrateur de sociétés, demeurant à F-57 040 Woippy, 125, rue Pierre et Marie Curie
- 3.) Monsieur Habili Joachim, administrateur de sociétés, demeurant à F-57 160 Moulins-lès-Metz, 8, Impasse Chaponost

Par application de l'article 10 des statuts, l'assemblée, ayant donné son autorisation préalable afin de déléguer un membre du conseil d'administration à la gestion journalière, décide de nommer le sieur Froment Cyrille, précité, aux fonctions d'administrateur délégué.

La société n'étant valablement engagé que par la cosignature obligatoire de l'administrateur délégué.

Sixième résolution

L'assemblée décide de nommer, pour une durée de six années, aux fonctions de commissaire aux comptes, en remplacement de l'actuel commissaire aux comptes, démissionnaire:

La FIDUCIAIRE LATITUDES, S.à r.l., établie et ayant son siège social à L-1128 Luxembourg, 37, Val Saint André.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. Bodelet, H. Janssen, R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2003, vol. 17CS, fol. 36, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 avril 2003.

J. Elvinger.

(058168.3/211/78) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

**MP. PRO S.A., Société Anonyme,
(anc. REMEMBER-THE-FUTURE S.A.).**

Siège social: L-1128 Luxembourg, 37, Val Saint André.

R. C. Luxembourg B 75.332.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(058169.3/211/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

CURITIBA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 65.279.

Constituée en date du 13 juillet 1998 suivant acte reçu par Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à L-Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil n° 693 du 26 septembre 1998;

Statuts modifiés en date du 5 novembre 2001, par Assemblée Générale Ordinaire, publié au Mémorial C, Recueil n° 630 du 23 avril 2002.

RECTIFICATIF

Annule et remplace l'avis daté du 8 mai 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2003, réf. LSO AF00814.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue au siège social le 31 mars 2003 à 10.00 heures, que les mandats suivants ont été renouvelés jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2009.

Conseil d'Administration:

- Monsieur Claude Faber, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, Président du Conseil d'Administration;

- Monsieur Didier Kirsch, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg;

- Mademoiselle Jeanne Piek, employée privée, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg.

Commissaire aux Comptes:

- REVILUX S.A., avec siège social à L-1371 Luxembourg, 223, Val Ste Croix.

Luxembourg, le 4 septembre 2003.

Pour la société CURITIBA HOLDING S.A.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2003, réf. LSO-AI02150. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057952.3/622/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2003.

UNION BANCAIRE PRIVEE, SUCCURSALE LUXEMBOURG.

Siège social: Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 8.310.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2003, réf. LSO-AI03714, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2003.

Signature.

(057929.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2003.

UNION BANCAIRE PRIVEE, SUCCURSALE LUXEMBOURG.

Siège social: Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 8.310.

Dénomination et siège social:

UNION BANCAIRE PRIVEE

Siège social: 96-98, rue du Rhône, CH-1204 Genève

Succursale à Luxembourg: 18, boulevard Royal

Registre du commerce de Luxembourg n° B 8.310

Conseil d'Administration:

Président:	E. de Picciotto
Vice-Président	J. Zwahlen
Administrateurs:	P.-A. Blum
	N. Brunshwig
	J. Frenkel
	S. Gordon
	H. Maucher
	O. Recanati
	P. Respinger
	E. Rühli
	R. Thoman
	O. Vodoz

Organe de Révision:

ERNST & YOUNG S.A.

Direction de Luxembourg:

Membres dirigeants: E. Rozencwajg

A. Labranche

Membres: E. Stilmant

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2003, réf. LSO-AI03712. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057932.2//32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2003.

GRAS SAVOYE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 148-152, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 24.558.

Constituée par-devant M^e Gérard Lecuit, notaire de résidence alors à Mersch, et maintenant à Hesperange, en date du 1^{er} juillet 1986, acte publié au Mémorial C n° 279 du 2 octobre 1986, modifié par-devant M^e Urbain Tholl, notaire de résidence à Mersch, en date du 18 juin 2001, acte publié au Mémorial C n° 1209 du 21 décembre 2001.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2003, réf. LSO-AI03709, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour GRAS SAVOYE LUXEMBOURG S.A.

KPMG EXPERTS COMPTABLES

Signature

(057989.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

HIMAMIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 72.500.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2003, réf. LSO-AI04047, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2003.

Signature.

(057933.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2003.

HIMAMIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 72.500.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2003, réf. LSO-AI04049, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2003.

Signature.

(057935.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2003.

HIMAMIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 72.500.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société tenue en date du 12 septembre 2003, que:
- le bilan et le compte de pertes et profits au 31 décembre 2001 et au 31 décembre 2002 ont été approuvés par l'Assemblée générale,

- décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2001 et au 31 décembre 2002,

- les mandats d'administrateur de CORPORATE MANAGEMENT CORP, ayant son siège social à Road Town, Tortola, British Virgin Islands, de CORPORATE COUNSELORS LTD, ayant son siège social à Road Town, British Virgin Islands et de CORPORATE ADVISORY SERVICES LTD., ayant son siège social à Road Town, Tortola, British Virgin Islands, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de Lex Benoy, demeurant au 13, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg ont été renouvelés jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2003.

Luxembourg, le 12 septembre 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2003, réf. LSO-AI04046. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057930.3/751/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2003.

SAGERI LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 148-152, avenue de la Faiencerie.
R. C. Luxembourg B 38.717.

Constituée par-devant M^e Gérard Lecuit, notaire de résidence alors à Mersch et maintenant à Hesperange, en date du 18 novembre 1991, acte publié au Mémorial C n° 189 du 8 mai 1992, modifiée par-devant le même notaire en date du 26 novembre 1992, acte publié au Mémorial C n° 102 du 5 mars 1993.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2003, réf. LSO-AI03711, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour SAGERI LUXEMBOURG S.A.

KPMG EXPERTS COMPTABLES

Signature

(057992.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

SOMAPAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 13, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 52.517.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 3 juin 2003, actée sous le n° 356 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Delvaux.

(057959.3/208/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

WORLD CARD SERVICE, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
H. R. Luxemburg B 95.658.

STATUTEN

Im Jahre zweitausenddrei, den achten September.

Vor dem unterzeichneten Notar Paul Frieders, mit Amtssitz in Luxemburg.

Ist erschienen:

Herr Michael Kindl, Geschäftsführer, wohnhaft in Boxlohe 9, D-91126 Schwabach, hier vertreten durch Frau Marie-Claude Frank, Rechtsanwältin, wohnhaft in Luxemburg, aufgrund einer privatschriftlichen Vollmacht gegeben am 28. August 2003.

Besagte Vollmacht wird ne varietur von der Vertreterin der erschienenen Person und dem unterzeichneten Notar gezeichnet und bleibt gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigegeben, um mit derselben einregistriert zu werden.

Diese Komparentin, namens wie sie handelt, ersuchte den Notar, die Satzung einer zu gründenden Gesellschaft mit beschränkter Haftung mit einem einzigen Gesellschafter wie folgt zu beurkunden:

Titel 1. Zweck, Bezeichnung, Sitz, Gesellschaftsdauer

Art. 1. Es besteht eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung nach luxemburgischem Recht, welcher die diesbezügliche Gesetzgebung zu Grunde liegt.

Art. 2. Zweck der Gesellschaft ist die Beratung für Internet Dienstleistungen in den Bereichen Sicherheit und Kreditkartenabrechnung, sowie das Bereitstellen einer Zahlungsabwicklungsplattform. Zu diesem Zweck kann die Gesellschaft Verträge mit in Luxemburg ansässigen Banken abschliessen im Zusammenhang mit Kreditkartenabwicklungsdienstleistungen und Gelder aus Kreditkartentransaktionen empfangen und weiterleiten. Die Gesellschaft ist befugt im In- und Ausland Bankkonten zu eröffnen.

Die Gesellschaft kann weiterhin sämtliche Geschäfte tätigen, welche mittelbar oder unmittelbar mit dem Hauptzweck in Verbindung stehen. Auch kann sie sämtliche kaufmännische, finanzielle, mobiliare oder immobiliare Tätigkeiten ausüben, die zur Förderung des Hauptzwecks der Gesellschaft mittelbar oder unmittelbar dienlich sein können.

Art. 3. Die Gesellschaft führt die Bezeichnung WORLD CARD SERVICE, S.à r.l.

Art. 4. Der Sitz der Gesellschaft ist in Luxemburg-Stadt.

Art. 5. Die Gesellschaft wird auf unbestimmte Zeit gegründet vom heutigen Tage an gerechnet.

Art. 6. Die Gesellschaft wird nicht durch den Tod eines Gesellschafters aufgelöst.

Titel 2. Kapital, Gesellschaftsanteile

Art. 7. Das Stammkapital der Gesellschaft beträgt zwölftausend fünfhundert Euro (12.500,- €), eingeteilt in einhundert fünf und zwanzig (125) Anteile mit einem Nennwert von je einhundert Euro (100,- €).

Diese Stammeinlagen werden von Herrn Michael Kindl, Geschäftsführer, wohnhaft in Boxlohe 9, D-91126 Schwabach, gezeichnet.

Alle Anteile wurden vollständig und in bar eingezahlt, so daß die Summe von zwölftausend fünfhundert Euro (12.500,- €) der Gesellschaft zur Verfügung steht, wie dies dem amtierenden Notar nachgewiesen und von diesem ausdrücklich bestätigt wurde.

Art. 8. Die Abtretung von Gesellschaftsanteilen wird durch ein privatschriftliches oder notarielles Schreiben festgestellt.

Solange alle Anteile durch einen einzigen Gesellschafter gehalten werden, kann dieser frei über seine Anteile verfügen und die Anteile veräußern.

Werden die Gesellschaftsanteile von mehreren Gesellschaftern gehalten, so können die Anteile frei unter den Gesellschaftern veräußert werden. Veräußerungen an Dritte bedürfen der vorherigen Zustimmung von Gesellschaftern die mindestens drei Viertel des Gesellschaftskapitals besitzen. Im übrigen finden die Bestimmungen der Artikel 189 und 190 des Gesetzes über Handelsgesellschaften Anwendung.

Art. 9. Gläubiger, Berechtigte oder Erben können in keinem Fall einen Antrag auf Siegelanlegung am Firmeneigentum oder an den Firmenschriftstücken stellen.

Titel 3. Geschäftsführung

Art. 10. Die Gesellschaft hat einen oder mehrere Geschäftsführer, welche nicht Gesellschafter sein müssen und welche von der Gesellschafterversammlung ernannt werden.

Falls die Gesellschafterversammlung nicht anders bestimmt, haben der oder die Geschäftsführer gegenüber Dritten die weitestgehenden Befugnisse um die Gesellschaft bei allen Geschäften zu vertreten welche im Rahmen ihres Gesellschaftszweckes liegen. Die Gesellschaft kann auch eine oder mehrere Personen, ob Gesellschafter oder nicht, zu Prokuristen oder Direktoren bestellen und deren Befugnisse festlegen.

Art. 11. Bezüglich der Verbindlichkeiten der Gesellschaft gehen die Geschäftsführer keine persönlichen Verpflichtungen ein. Als Beauftragte sind sie nur für die Ausführung ihres Mandates verantwortlich.

Titel 4. Gesellschafterversammlungen

Art. 12. Jeder Gesellschafter ist stimmberechtigt ganz gleich wieviel Anteile er hat. Er kann so viele Stimmen abgeben wie er Anteile hat. Jeder Gesellschafter kann sich rechtmäßig bei der Gesellschafterversammlung aufgrund einer Sondervollmacht vertreten lassen.

Solange die Gesellschaft nur aus einem Gesellschafter besteht, hat er die gewöhnlichen und aussergewöhnlichen Generalversammlungen zustehenden Rechte.

Die Entscheidungen des Gesellschafters sind in einem Register am Gesellschaftssitz aufzubewahren.

Titel 5. Geschäftsjahr, Gewinn, Reserven

Art. 13. Das Geschäftsjahr beginnt am ersten Januar und endet am einunddreißigsten Dezember jeden Jahres.

Art. 14. Am einunddreißigsten Dezember eines jeden Jahres werden die Konten abgeschlossen und die Geschäftsführer erstellen den Jahresabschluss in Form einer Bilanz nebst der Gewinn- und Verlustrechnung.

Art. 15. Jeder Gesellschafter kann am Gesellschaftssitz während der Geschäftszeit Einsicht in die Bilanz und in die Gewinn- und Verlustrechnung nehmen.

Art. 16. Der nach Abzug der Kosten, Abschreibungen und sonstigen Lasten verbleibende Betrag stellt den Nettogewinn dar.

Fünf Prozent dieses Gewinnes werden der gesetzlichen Reserve zugeführt bis diese zehn Prozent des Gesellschaftskapitals erreicht hat. Der verbleibende Betrag steht den Gesellschaftern zur freien Verfügung.

Titel 6. Auflösung, Liquidation

Art. 17. Im Falle der Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation von einem oder mehreren, von der Gesellschafterversammlung ernannten Liquidatoren, die keine Gesellschafter sein müssen, durchgeführt. Die Gesellschafterversammlung legt deren Befugnisse und Bezüge fest.

Titel 7. Sonstige Bestimmungen

Art. 18. Für alle Punkte die nicht in dieser Satzung festgelegt sind, verweisen die Gründer auf die gesetzlichen Bestimmungen.

Übergangsbestimmung

Das erste Geschäftsjahr beginnt am heutigen Tage und endet am 31. Dezember 2003.

Kosten

Die der Gesellschaft aus Anlaß ihrer Gründung entstehenden Kosten, Honorare und Auslagen werden auf 1.100,- € abgeschätzt.

Beschluss des einzigen Gesellschafters

Sofort nach Gründung der Gesellschaft hat der Anteilinhaber folgende Beschlüsse gefaßt:

1) Herr Michael Kindl, Geschäftsführer, wohnhaft in Boxlohe 9, D-91126 Schwabach, wird zum Geschäftsführer auf unbestimmte Zeit ernannt, mit den weitestgehenden Befugnissen, um die Gesellschaft bei allen Geschäften zu vertreten, welche im Rahmen ihres Gesellschaftszweckes liegen.

2) Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in L-2449 Luxemburg, 26 Boulevard Royal.

Worüber Urkunde, geschehen und aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Erschienenene, dem instrumentierenden Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, sowie Stand und Wohnort bekannt, hat diese die gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: M.-Cl. Frank, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2003, vol. 140S, fol. 58, case 12. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Für gleichlautende Ausfertigung auf stempelfreiem Papier, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Luxemburg, den 18. September 2003.

P. Frieders.

(058173.3/212/104) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

FINAGI S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 11.471.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 3 juin 2003, actée sous le n° 357 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Delvaux.

(057960.3/208/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

GENERAL MANAGEMENT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 10, avenue de la Faïencerie.
R. C. Luxembourg B 87.695.

L'an deux mil et trois, le quatorze avril.

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme GENERAL MANAGEMENT INTERNATIONAL S.A., avec siège social à L-1510 Luxembourg, 10, avenue de la Faïencerie, constituée suivant acte reçu par le Notaire Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 13 mai 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'Assemblée est ouverte sous la présidence du sieur Marc Bodelet, juriste, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire la dame Rachel Uhl, juriste, demeurant à Luxembourg. L'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny (B).

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire d'acter:

Qu'il a été établi une liste de présence, renseignant le(s) actionnaire(s) présent(s) et représenté(s), ainsi que le nombre d'actions qu'il(s) détient(nent), laquelle après avoir été signée par le(s) actionnaire(s) ou leurs mandataires et par les membres du bureau et le notaire, sera enregistrée avec le présent acte ensemble avec les procurations paraphées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant.

Qu'il résulte de la liste de présence que toutes les actions sont présentes ou représentées à l'assemblée. Que dès lors, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont pris connaissance avant la présente assemblée.

Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Modification de l'objet social et en conséquence de l'article 2 des statuts
2. Nominations statutaires

Après délibération, l'assemblée générale prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide de modifier l'objet social de la société et en conséquence de modifier le premier alinéa de l'article 2 des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

Art. 2. Alinéa 1^{er}. «La société a pour objet l'importation et l'exportation, l'achat et la vente en gros ou en détail de tous matériels roulants, ainsi que la prise de participations sous quelque forme que ce soit dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière, de valeurs mobilières de toutes espèces, la gestion ou la mise en valeur du portefeuille qu'elle possédera, l'acquisition, la cession et la mise en valeur de brevets et de licences y rattachées.»

Seconde résolution

L'Assemblée décide de nommer, pour une durée expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2008, en remplacement des administrateurs et du commissaire aux comptes, tous démissionnaires:

- La société anonyme COREX S.A., établie et ayant son siège social à L-1510 Luxembourg, 10, avenue de la Faïencerie
- La société anonyme MANICA HOLDING S.A., établie et ayant son siège social à L-1510 Luxembourg, 10, avenue de la Faïencerie

- Mademoiselle Virginie Maton, administrateur de société, demeurant à Uccle (B).

Mademoiselle Virginie Maton est en outre nommée administrateur-délégué de la société.

Troisième résolution

L'Assemblée décide de réélire aux fonctions de commissaire aux comptes:

La Fiduciaire FIDUCIAIRE LATITUDES, S.à r.l., avec siège social à L-1128 Luxembourg, 37, Val Saint André.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance a été levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, tous ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: R. Uhl, M. Bodelet, H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 17 avril 2003, vol. 138S, fol. 81, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Releveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 avril 2003.

J. Elvinger.

(058161.3/211/55) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

GENERAL MANAGEMENT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 10, avenue de la Faïencerie.
R. C. Luxembourg B 87.695.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(058165.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

BUREAU J.-M. SEIL ET ASSOCIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8008 Strassen, 98, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 65.526.

L'an deux mille trois, le huit septembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

1.- Monsieur Jean-Marie Seil, employé privé, né à Luxembourg, le 1^{er} juillet 1957, demeurant à L-7522 Mersch, 20, rue de la Chapelle;

2.- Monsieur Georges Seil, administrateur de sociétés, né à Luxembourg, le 29 avril 1952, demeurant à L-8538 Hovelange, 4, Schmitzgaessel;

3.- Mademoiselle Chiara Lentini, employée privée, née à Mottola/Taranto (Italie), le 1^{er} juin 1960, demeurant à L-1320 Luxembourg, 43, rue de Cessange.

Les comparants sub 2.- et 3.- sont ici représentés par Monsieur Jean-Marie Seil, préqualifié, en vertu de deux procurations sous seing privé lui délivrées.

Lesquelles procurations, signées ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Que la société à responsabilité limitée BUREAU J.-M. SEIL ET ASSOCIE, S.à r.l., ayant son siège social à L-8008 Strassen, 98, route d'Arlon, R.C.S. Luxembourg section B numéro 65.526, a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 21 juillet 1998, publié au Mémorial C numéro 733 du 10 octobre 1998, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich, en date du 25 juillet 2003, en voie de publication au Mémorial C.

- Que les comparants sont les seuls et uniques associés actuels de ladite société et qu'ils se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité, sur ordre du jour conforme, les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés constatent:

a) qu'en vertu d'une cession de parts sous seing privé du 3 septembre 2003, Monsieur Jean-Marie Seil, préqualifié, a cédé six cent soixante-sept (667) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (25,- EUR) chacune dans la prédite société à responsabilité limitée BUREAU J.-M. SEIL ET ASSOCIE, S.à r.l. à Monsieur Georges Seil, préqualifié.

b) qu'en vertu d'une cession de parts sous seing privé du 3 septembre 2003, Monsieur Jean-Marie Seil, préqualifié, a cédé six cent soixante-six (666) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (25,- EUR) chacune dans la prédite société à responsabilité limitée BUREAU J.-M. SEIL ET ASSOCIE, S.à r.l. à Mademoiselle Chiara Lentini, préqualifiée.

Ces cessions de parts sont approuvées conformément à l'article 7 des statuts et les associés les considèrent comme dûment signifiées à la société, conformément à l'article 1690 du code civil et à l'article 190 de la loi sur les sociétés commerciales.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'article six des statuts se trouve modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à cinquante mille euros (50.000,- EUR) représenté par deux mille (2.000) parts sociales de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.

Les parts sociales se répartissent comme suit:

1.- Monsieur Jean-Marie Seil, employé privé, né à Luxembourg, le 1^{er} juillet 1957, demeurant à L-7522 Mersch, 20, rue de la Chapelle, six cent soixante-sept parts sociales. 667

2.- Monsieur Georges Seil, administrateur de sociétés, né à Luxembourg, le 29 avril 1952, demeurant à L-8538 Hovelange, 4, Schmitzgaessel, six cent soixante-sept parts sociales 667

3.- Mademoiselle Chiara Lentini, employée privée, née à Mottola/Taranto (Italie), le 1^{er} juin 1960, demeurant à L-1320 Luxembourg, 43, rue de Cessange, six cent soixante-six parts sociales; 666
 Total: deux mille parts sociales 2.000
 Toutes les parts sociales sont entièrement libérées.»

Troisième résolution

Les associés décident en outre de confirmer Monsieur Jean-Marie Seil, préqualifié, comme gérant de la société et de lui accorder tous pouvoirs pour engager la société par sa seule signature dans toutes circonstances et sans restrictions.

Evaluation des frais

Tous les frais et honoraires du présent acte incombant à la société sont évalués à la somme de cinq cents euros. Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Strassen, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la personne comparante, connue du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: Seil, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 18 septembre 2003, vol. 524, fol. 55, case 6. – Reçu 12euros.

Le Receveur ff. (signé): C. Bentner.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 19 septembre 2003.

J. Seckler.

(058181.3/231/67) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

AIR TRAVEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9252 Diekirch, 6, rue du Kockelberg.

R. C. Luxembourg B 63.752.

L'an deux mille trois, le deux septembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme AIR TRAVEL S.A., avec siège social à L-2418 Luxembourg, 5, rue de la Reine, (R.C.S. Luxembourg section B numéro 63.752), constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 26 mars 1998, publié au Mémorial C numéro 449 du 20 juin 1998,

ayant un capital social fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), divisé en cent (100) actions de trois cent dix euros (310,- EUR) chacune.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Bernard Pranzetti, employé privé, demeurant à Lintgen.

Le président désigne comme secrétaire Mademoiselle Françoise Hübsch, employée privée, demeurant à D-Ernzen.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Christian Dostert, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées 'ne varietur' par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1.- Transfert du siège social de L-2418 Luxembourg, 5, rue de la Reine, à L-9252 Diekirch, 6, rue du Kockelberg.

2.- Modification afférente du 2^{ème} alinéa de l'article 1^{er} des statuts.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité la résolution suivante:

Résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de L-2418 Luxembourg, 5, rue de la Reine, à L-9252 Diekirch, 6, rue du Kockelberg, et de modifier en conséquence le deuxième alinéa de l'article un (1) des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}. (deuxième alinéa).** Le siège social est établi à Diekirch.»

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à sept cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: B. Pranzetti, F. Hübsch, C. Dostert, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 15 septembre 2003, vol. 524, fol. 50, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): C. Bentner.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 16 septembre 2003.

J. Seckler.

(058192.3/231/52) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

ITT INDUSTRIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-5365 Munsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 85.519.

In the year two thousand three, on the twenty-seventh of August.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, acting in replacement of Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg), who shall remain depositary of the present deed.

There appeared, for an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of ITT INDUSTRIES, S.à r.l., a private limited company (société à responsabilité limitée) organised under the laws of Luxembourg, having its registered office at 5, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach (hereafter the Company) incorporated, pursuant to a deed of notary Jean-Joseph Wagner, prenamed, dated 3 December 2001, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 661 of 29 April 2002 and registered with the Luxembourg trade and companies register under the number B 85.519. The articles of incorporation were amended pursuant to a deed of said notary, dated 28 December 2001, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 876 of 8 June 2002, and 12 May 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 752 of 17 July 2003.

GOULDS PUMPS DELAWARE, Inc., a company organised under the laws of Delaware, having its registered office at The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 100 West Tenth Street, Wilmington, DE 19801 (USA), hereby represented by Mrs Danielle Kolbach, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in New York, on 18 August 2003,

which proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record the following:

- I. that GOULDS PUMPS DELAWARE, Inc is the sole shareholder of the Company,
- II. that the agenda of the Meeting is worded as follows:
 - i. Capital increase of the Company
 - ii. Subscription of the capital increase by INTERNATIONAL STANDARD ELECTRIC CORPORATION
 - iii. Payment of the capital increase by contribution in kind of 2,000 (two thousand) ordinary shares and 102,917 (one hundred and two thousand nine hundred and seventeen) deferred shares, all having a par value of GBP 1.- (one Pound Sterling) in ITT INDUSTRIES LIMITED
 - iv. Amendment of article 4 of the articles of association.
- III. that the sole shareholder has taken the following resolutions

First resolution

The sole shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 1,500.- (one thousand five hundred Euro) in order to bring the share capital from its present amount of EUR 13,250.- (thirteen thousand two hundred and fifty Euro) represented by 530 (five hundred and thirty) ordinary shares having a par value of EUR 25.- (twenty-five Euro) each to EUR 14,750.- (fourteen thousand seven hundred and fifty Euro) and to issue 60 (sixty) new share having a nominal value of each EUR 25.- (twenty-five Euro) and to accept their subscription and full payment as follows:

Subscription - Payment

INTERNATIONAL STANDARD ELECTRIC CORPORATION, a company existing under the laws of the State of Delaware, with registered office at 1105 North Market Street, Suite 1217, Wilmington, DE 19801 (USA), represented by Ms Danielle Kolbach, prenamed, by virtue of a power of attorney, given in New York, on 18 August 2003;

which proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities declares to:

- (i) subscribe to the 60 (sixty) new shares to be issued as per the resolution above and

(ii) (ii) to fully pay it up by a contribution in kind consisting of 2,000 (two thousand) ordinary shares and 102,917 (one hundred and two thousand nine hundred and seventeen) deferred shares in ITT INDUSTRIES LIMITED, a company incorporated under the laws of England with registered office at Jays Close, Viables Estate, Basingstoke, Hampshire RG22 4BA, England, United Kingdom, such shares having a par value of GBP 1.- (one Pound Sterling) each.

The contribution made to the Company is to be recorded at fair market value which amount to EUR 8,419,999.- (eight million four hundred and nineteen thousand nine hundred and ninety nine Euro) (as it results from the valuation report (the Report) attached hereto) and to be allocated as follows:

- 1) EUR 1,500.- (one thousand five hundred Euro) to the nominal share capital of the Company; and
- 2) the balance is to be allocated to the premium reserve of the Company; it being noted that the contribution shall be accounted for at fair market value and it being further noted that any value adjustment, for any accounting or tax reasons generally whatsoever in Luxembourg or abroad, of the fair market value of the contribution shall be effectuated by way of increase or decrease (as the case may be) of the issue premium in which case a corresponding premium adjustment of the premium reserve shall be made.

The Report, after having been initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed in order to be registered with it.

Second resolution

As a consequence of the first resolution, Article 4 of the Articles is amended and will henceforth read as follows:

Art. 4. «The Company's subscribed share capital is fixed at EUR 14,750.- (fourteen thousand seven hundred and fifty Euro) represented by 590 (five hundred and ninety) ordinary shares having a par value of EUR 25.- (twenty-five Euro) per share.

The subscribed share capital may be changed at any time by decision of the single shareholder or, as the case may be, by a decision of the shareholders' meeting deliberating in the same manner provided for amendments to the Articles.»

Registration

Insofar as the Company holds as of the date of this deed 2,098,332 (two million ninety eight thousand three hundred thirty-two) out of 2,098,333 (the two million ninety eight thousand three hundred thirty-three) the shares in ITT INDUSTRIES LIMITED, the company the shares of which are contributed, and insofar that the contribution in kind consists of shares of a company incorporated in the European Union to another company incorporated in the European Union, the Company refers to article 4-2 of the law dated December 29, 1971 (Mém. A 1971, p. 2733), as amended, which provides for capital duty exemption.

Estimate of costs

The amount of the expenses in relation to the present deed are estimated to be approximately EUR 5,000.- (five thousand Euro).

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party, the present deed is worded in English followed by a German version; at the request of the same appearing party, it is stated that, in case of discrepancies between the English and the German texts, the English version shall prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, said proxyholder signed together with us, the notary, the present original deed.

Folgt die deutsche Übersetzung der vorstehenden Textes:

Im Jahre zweitausend drei, dem siebenundzwanzigsten August.

Vor dem unterzeichneten Notar Joseph Elvinger, im Amtssitze zu Luxemburg, in Vertretung seines verhinderten Kollegen Notar Jean-Joseph Wagner, im Amtssitze zu Sassenheim (Luxemburg), in dessen Besitz und Verwahr gegenwärtige Urkunde verbleibt.

Ist erschienen zu einer außerordentlichen Generalversammlung (die Versammlung) der Gesellschaft ITT INDUSTRIES, S.à r.l., eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung (société à responsabilité limitée) unter luxemburgischen Rechtes, mit Gesellschaftssitz 5, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach (nachfolgend die Gesellschaft), gegründet gemäß notarieller Urkunde aufgenommen durch den Notar Jean-Joseph Wagner, vorgenannt, vom 3. Dezember 2001, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations unter Nummer 661 vom 29. April 2002 und eingetragen beim Luxemburger Gesellschafts- und Handelsregister unter Nummer B 85.519. Die Gesellschaftssatzung wurde geändert gemäß notarieller Urkunde durch den unterzeichneten Notar vom 28. Dezember 2001, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations unter Nummer 876 vom 8. Juni 2002, und 12. Mai 2003, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations unter Nummer 752 vom 17. Juli 2003.

GOULDS PUMPS DELAWARE, Inc., eine Gesellschaft unter dem Recht des Staates Delaware, mit Sitz The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 100 West Tenth Street, Wilmington, DE 19801 (USA), hier vertreten durch Frau Danielle Kolbach, Anwalt, wohnhaft in Luxemburg, auf Grund einer Vollmacht ausgestellt in New York am 18. August 2003;

Die Vollmacht, nach der Unterzeichnung ne varietur durch die Erschienene und den unterzeichneten Notar bleibt dieser Urkunde als Anlage beigegeben um mit dieser Urkunde einregistriert zu werden.

Die Erschienene, handelnd wie vorerwähnt, ersucht den amtierenden Notar, das Folgende zu beurkunden:

- I. dass GOULDS PUMPS DELAWARE, Inc. alleiniger Gesellschafter der Gesellschaft ist und
- II. daß die Tagesordnung der Versammlung wie folgt lautet:

- i. Erhöhung des Gesellschaftskapitals
 - ii. Zeichnung der Gesellschaftskapitalerhöhung durch INTERNATIONAL STANDARD ELECTRIC CORPORATION
 - iii. Zahlung der Gesellschaftskapitalerhöhung mittels einer Sacheinlage von 2.000 (zweitausend) Stammanteilen und 102.917 (hundertzweitausendneuhundertundsiebzehn) nicht bevorrechtigte Anteilen, alle mit einem Nennwert von GBP 1,- (ein Pound Sterling) in ITT INDUSTRIES LIMITED
 - iv. Änderung des Artikels 4 der Satzung
- III. daß der alleinige Gesellschafter wie folgt beschließt:

Erster Beschluss

Der alleinige Gesellschafter beschließt das Gesellschaftskapital um EUR 1.500,- (tausendfünfhundert Euro) von EUR 13.250,- (dreizehntausendzweihundertundfünfzig Euro) und eingeteilt in 530 (fünfhundertdreißig) Anteile mit einem Nennwert von je EUR 25,- (fünfundzwanzig Euro) auf EUR 14.750,- (vierzehntausendsiebenhundertfünfzig Euro) durch Ausgabe von 60 (sechzig) neuen Anteilen mit einem Nennwert von EUR 25,- (fünfundzwanzig Euro) zu erhöhen und seine Zeichnung und Zahlung wie folgt anzunehmen:

Zeichnung - Einzahlung

INTERNATIONAL STANDARD ELECTRIC CORPORATION, eine Gesellschaft unter dem Recht des Staates Delaware, mit Sitz 1105 North Market Street, Suite 1217, Wilmington, DE 19801 (USA), hier vertreten durch Frau Danielle Kolbach, vorgenannt, auf Grund einer Vollmacht ausgestellt in New York am 18. August 2003;

die Vollmacht, nach der Unterzeichnung ne varietur durch die Erschienene und den unterzeichneten Notar bleibt dieser Urkunde als Anlage beigegeben um mit dieser Urkunde einregistriert zu werden

erklärt, dass diese:

- (i) 60 (sechzig) Anteile gemäß dem ersten Beschluß zeichnet, und,

(ii) daß sie die Zahlung mittels einer Sacheinlage von 2.000 (zweitausend) Stammanteilen und 102.917 (einhundertzweitausendneuhundertundsiebzehn) nicht bevorrechtigte Anteilen, alle mit einem Nennwert von GBP 1,- (ein Pound Sterling) in ITT INDUSTRIES LIMITED, gegründet nach englischem Recht, mit Sitz in Jays Close, Viables Estate, Basingstoke, Hampshire RG22 4BA, England, Vereinigtes Königreich.

Die Kapitaleinlage für die Gesellschaft wird zu ihrem Marktwert bewertet welcher EUR 8.419.999,- (acht Millionen vierhundertneunzehntausendneuhundertneunundneunzig Euro) beträgt (so wie es aus dem Bewertungsbericht (der Bericht) welcher beiliegt, hervorgeht) und welcher wie folgt zugeteilt wird:

1) ein Betrag von EUR 1.500,- (eintausend fünf hundred Euro) wird dem nominalen Gesellschaftskapital zufließen.

2) der Restbetrag wird der Agiorücklage der Gesellschaft zugewiesen; wobei zu beachten ist, daß die Einlage in der Bilanz der Gesellschaft wirtschaftlich und steuerlich und in den Büchern der Gesellschaft zum Marktwert auszuweisen ist; und wobei ferner zu beachten ist, daß jede Wertberichtigungen des Marktpreises der Einlage aus Rechnungslegung- oder Steuergründen in Luxemburg oder anderswo durch Erhöhung oder Herabsetzung (je nachdem was zutrifft) des -Ausgabeagios unter Vornahme der entsprechenden Agioangleichung der Agiorücklage erfolgen muß.

Der Bericht bleibt nach Paraphierung ne varietur durch die Bevollmächtigte der erschienenen Partei und den unterzeichneten Notar zum Zwecke der Einregistrierung dieser Urkunde beigeheftet.

Zweiter Beschluss

Es folgt aus dem ersten Beschluß, dass Artikel 4 der Gesellschaftssatzung abgeändert wird und künftig wie folgt zu lesen ist:

Art. 4. «Das gezeichnete Gesellschaftskapital beträgt EUR 14.750,- (vierzehntausend siebenhundertfünfzig Euro) und ist eingeteilt in 590 (fünfhundertneunzig) Anteile mit einem Nennwert von je EUR 25,- (fünfundzwanzig Euro).

Das gezeichnete Kapital kann durch Beschluß des alleinigen Gesellschafters beziehungsweise durch Beschluß der Gesellschafterversammlung nach Maßgabe der für Satzungsänderungen vorgeschriebenen Beschlußfassung geändert werden.»

Einregistrierung

Insofern die Gesellschaft am heutigen Tage 2.098.332 (zwei Millionen achtundneunzigtausenddreihundertundzweiunddreißig) der 2.098.333 (zwei Millionen achtundneunzigtausenddreihundertunddreiunddreißig) Anteile der ITT INDUSTRIES LIMITED, Gesellschaft deren Anteile durch Sacheinlage eingebracht wurden, besitzt und insofern die Sacheinlage aus einer Einbringung von Anteilen einer Gesellschaft die in der Europäischen Gemeinschaft eingetragen ist an eine Gesellschaft die in der Europäischen Gemeinschaft eingetragen ist, besteht, beruft sich die Gesellschaft auf Artikel 4-2 des Gesetzes vom 29. Dezember 1971 (Mém. A 1971, S. 2733), der die Befreiung der Einlage von der anteiligen luxemburgischen Kapitalsteuer (droit d'apport) vorsieht.

Kosten

Die Kosten, welche der Gesellschaft im Zusammenhang mit vorliegender Urkunde zu Lasten gehen, belaufen sich ungefähr auf EUR 5.000,- (fünftausend Euro).

Worüber Urkunde aufgenommen wurde in Luxemburg, Datum wie eingangs erwähnt.

Der unterzeichnende Notar, der die englische Sprache versteht und spricht, erklärt hiermit, dass die vorliegende Urkunde auf Verlangen der erschienenen Partei in englischer Sprache, gefolgt von einer Übersetzung in deutscher Sprache, aufgesetzt ist, und dass auf Verlangen derselben erschienenen Partei bei Abweichungen zwischen dem englischen und dem deutschen Text, die englische Fassung massgebend ist.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die erschienene Partei, hat der Vertreter der erschienenen Partei mit Uns, Notar, die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: D. Kolbach, J. Elvinger.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 27 août 2003, vol. 879, fol. 41, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Für gleichlautende Ausfertigung, erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Beles, den 9. September 2003.

J. Elvinger.

(058199.3/239/179) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

ITT INDUSTRIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 85.519.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 9 septembre 2003.

J.-J. Wagner.

(058201.3/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

INTERCOMMUNAUTAIRE BUSINESS CENTER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias.

R. C. Luxembourg B 66.153.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2003, réf. LSO-AI03633, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2003.

M^e A. Lorang.

(057976.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

ID.CON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3521 Dudelange, 4, rue Karl Marx.

R. C. Luxembourg B 64.628.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI04189, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2003.

TRIPLE A CONSULTING

Signature

(058006.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

ID.CON S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-3521 Dudelange, 4, rue Karl Marx.

H. R. Luxemburg B 64.628.

Auszug aus der Beschlussfassung der Ordentlichen Generalversammlung vom 12. Mai 2003

- Der Rücktritt des Verwaltungsratsmitgliedes Jean Schumacher wohnhaft in L-Kehlen wird angenommen.
- Frau Inez Schulday, geboren am 15. Dezember 1972 in Hannover, wohnhaft in Bonn, Röckumstrasse 78, wird bis zur Ordentlichen Generalversammlung von 2004 ernannt.
- Die Mandatsniederlegung der Gesellschaft HIFIN S.A. als Kommissar wird angenommen.
- Die Gesellschaft TRIPLE A CONSULTING mit Sitz in 3, place Dargent, L-1413 Luxemburg wird als neuer Kommissar bis zur Ordentlichen Generalversammlung von 2004 ernannt.

Für gleichlautende Abschrift

Für ID.CON S.A.

TRIPLE A CONSULTING

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI04192. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(058010.3/850/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

LUXFIN CAPITAL S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 66.031.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle du 12 décembre 2001 que l'Assemblée a pris, entre autres, les résolutions suivantes:

Quatrième résolution

L'Assemblée prend acte que les mandats des Administrateurs et du Commissaire sont venus à échéance en date du 5 juin 2001 et qu'en l'absence de renouvellement des mandats et/ou de nouvelles nominations, les Administrateurs et le Commissaire ont poursuivi leur mandat jusqu'à la date de ce jour.

L'Assemblée prend acte de et accepte la demande de l'Administrateur Madame Rachel Szymanski, de ne pas renouveler son mandat d'Administrateur lors de la présente Assemblée, et décide de nommer pour un terme d'un an, les Administrateurs suivants:

- Monsieur Angelo Bacchelli, demeurant à Catania (Italie), Président,
- Monsieur Sergio Vandì, demeurant à Luxembourg, 12, avenue de la Liberté, Administrateur,
- Monsieur Mirko La Rocca, demeurant à Luxembourg, 12, avenue de la Liberté, Administrateur.

Les mandats des Administrateurs prendront fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2001.

L'Assemblée décide de nommer pour un terme d'un an, la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg en qualité de Commissaire.

Le mandat du Commissaire prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 septembre 2003.

Le Conseil d'Administration

S. Vandì / M. La Rocca

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2003, réf. LSO-AI02706. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(058079.3/043/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

MECA-CONCEPT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3752 Rumelange, 2, rue Saint Sébastien.
R. C. Luxembourg B 86.093.

L'an deux mille trois, le huit septembre.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme MECA-CONCEPT S.A., avec siège social à L-4170 Esch-sur-Alzette, 26-28 boulevard J.F. Kennedy, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg section B numéro 86.093, constituée aux termes d'un acte reçu par Maître Georges D'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 24 janvier 2002, publié au Mémorial C numéro 823 du 30 mai 2002.

La séance est ouverte à 11.00 heures sous la présidence de Monsieur Joseph Toscano, responsable bureau d'études, demeurant à Manom (France),

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Mademoiselle Sophie Henryon, employée privée, demeurant à Herserange (France),

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Monsieur Laurent Parmentier, responsable bureau d'études, demeurant à Montigny-les Metz (France).

Monsieur le Président expose ensuite:

1.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les cent (100) actions sans désignation de valeur nominale, représentant l'intégralité du capital social de trente-et-un mille euros (31.000,- €) sont dûment représentées à la présente assemblée, qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les membres de l'assemblée ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires présents ou représentés, restera annexée au présent procès-verbal avec les procurations, pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

2.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

Transfert du siège d'Esch-sur-Alzette à L-3752 Rumelange, 2, rue Saint Sébastien,

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité la résolution suivante:

Résolution unique

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société de L-4170 Esch-sur-Alzette, 26-28 boulevard J.F. Kennedy, à L-3752 Rumelange, 2, rue Saint Sébastien.

Suite à ce transfert de siège l'article un (1) - deuxième (2^{ème}) alinéa, première (1^{ère}) phrase des statuts a dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}. 1^{ère} phrase du 2^{ème} alinéa.** Le siège social est établi à Rumelange.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: J. Toscano, S. Henryon, L. Parmentier, F. Kessler.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 15 septembre 2003, vol. 890, fol. 97, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 19 septembre 2003.

F. Kessler.

(058193.3/219/46) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

MECA-CONCEPT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3752 Rumelange, 2, rue Saint Sébastien.

R. C. Luxembourg B 86.093.

Statuts coordonnés, suite à une assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 8 septembre 2003, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 19 septembre 2003.

F. Kessler.

(058195.3/219/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

CRASH HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 77.276.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle tenue à Luxembourg, le mercredi 30 juillet 2003, que l'Assemblée a pris, entre autres, la résolution suivante:

Quatrième résolution

L'Assemblée prend acte que les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes sont venus à échéance et qu'en l'absence de renouvellement des mandats et/ou des nouvelles nominations, les Administrateurs et le Commissaire ont poursuivi leur mandat jusqu'à la date de ce jour.

L'Assemblée prend acte et accepte la demande de Monsieur Pierre Bouchoms de ne pas renouveler son mandat d'Administrateur lors de la présente Assemblée et décide de nommer pour un terme d'un an, les Administrateurs suivants:

- Monsieur Sergio Vandì, employé privé, demeurant à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 12, avenue de la Liberté, Administrateur et Président du Conseil d'Administration;

- Monsieur Davide Murari, employé privé, demeurant à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 12, avenue de la Liberté, Administrateur;

- Monsieur Mirko La Rocca, employé privé, demeurant à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 12, avenue de la Liberté, Administrateur.

Les mandats des Administrateurs prendront fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2003.

L'Assemblée décide de ne pas renommer la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A. en qualité de Commissaire et décide de nommer pour un terme de un an, Monsieur Vincent Thill, employé privé, demeurant à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 12, avenue de la Liberté, en qualité de Commissaire.

Le mandat du Commissaire prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 septembre 2003.

CRASH HOLDING S.A.

D. Murari / S. Vandì

Administrateur / Président

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2003, réf. LSO-AI02709. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(058087.3/043/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

MAS LUC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 71.574.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire du 27 mai 2002, que l'Assemblée a pris, entre autres, la résolution suivante:

Quatrième résolution

L'Assemblée prend acte que les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes sont venus à échéance en date de ce jour. L'Assemblée prend acte de et accepte la demande de l'Administrateur Madame Rachel Szymanski, de ne pas renouveler son mandat d'Administrateur lors de la présente Assemblée, et décide de nommer pour un terme d'un an, les Administrateurs suivants:

- Monsieur Massimo Vezza, industriel, 4, via Cavourrina, I-Grinzane Cavour (Italie);
- Monsieur Sergio Vandì, employé privé, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg);
- Monsieur Mirko La Rocca, employé privé, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Les mandats des Administrateurs prendront fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2002.

L'Assemblée décide de nommer, pour un terme de -1- (un) an, la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., ayant son siège social à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, en qualité de Commissaire.

Le mandat du Commissaire prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 septembre 2003.

MAS LUC S.A.
S. Vandì / M. La Rocca
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2003, réf. LSO-AI02708. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(058072.3/043/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

BAUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 54.597.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI04141, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Signature.

(058053.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

BAUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 54.597.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI04145, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Signature.

(058057.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

BAUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 54.597.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI04147, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Signature.

(058058.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

SANTUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 64.846.

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle qui s'est tenue à Luxembourg le 3 juin 2002 que l'Assemblée a pris, entre autres, les résolutions suivantes:

L'Assemblée prend acte que le mandat des Administrateurs et du Commissaire sont venus à échéance en date du lundi 3 juin 2002 et qu'en l'absence de renouvellement du mandat et/ou de nouvelle nomination, les Administrateurs et le Commissaire ont poursuivi leur mandat jusqu'à la date de ce jour. L'Assemblée prend acte et accepte la demande de Madame Rachel Szymanski et Monsieur Pierre Bouchoms de ne pas renouveler leur mandat d'Administrateur lors de la présente Assemblée et décide de nommer, pour un terme de -1- (un) an, les Administrateurs suivants:

- Monsieur Sergio Vandì, employé privé, demeurant à L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté; Administrateur et Président du Conseil d'Administration;
- Monsieur Davide Murari, employé privé, demeurant à L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté; Administrateur;
- Monsieur Mirko La Rocca, employé privé, demeurant à L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté; Administrateur.

Les mandats des Administrateurs prendront fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2002.

L'Assemblée décide de ne pas renommer la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A. et décide de nommer pour un terme de -1- (un) an, Monsieur Vincent Thill, demeurant 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, en qualité de Commissaire.

Le mandat du Commissaire prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 septembre 2003.

SANTUS S.A.
S. Vandì / M. La Rocca
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2003, réf. LSO-AI02710. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(058096.3/043/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

BRITISH BLU HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 77.740.

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 11 juillet 2003, que l'Assemblée a pris, entre autres, la résolution suivante:

Quatrième résolution

L'Assemblée prend acte que le mandat des Administrateurs et du Commissaire sont venus à échéance en date de ce jour. L'Assemblée décide de nommer pour un terme de -1- (un) an, les Administrateurs suivants:

- Monsieur Sergio Vandì, employé privé à L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 12, avenue de la Liberté; Administrateur et Président du Conseil d'Administration;
- Monsieur Jean-Philippe Fiorucci, employé privé à L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 12, avenue de la Liberté; Administrateur;
- Monsieur Mirko La Rocca, employé privé à L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 12, avenue de la Liberté; Administrateur.

Le mandat des Administrateurs prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2003.

L'Assemblée décide de nommer pour un terme de -1- (un) an, Monsieur Vincent Thill, employé privé, à L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 12, avenue de la Liberté, en qualité de Commissaire.

Le mandat du Commissaire prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 septembre 2003.

Le Conseil d'Administration
S. Vandì / J.-P. Fiorucci
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2003, réf. LSO-AI02712. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(058100.3/043/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

CED LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 80.805.

—
Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 20 décembre 2002, actée sous le numéro 992 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Delvaux.

(057993.3/208/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

EDIZIONE PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 1, place d'Armes.
R. C. Luxembourg B 58.974.

—
Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 16 décembre 2002, actée sous le numéro 946 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Delvaux.

(057998.3/208/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

NAGEL INVEST (L), Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 24.964.

—
Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 31 décembre 2002, actée sous le numéro 1060 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Delvaux.

(058012.3/208/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

FARFINANCE I S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 77.029.

—
Statuts coordonnés suite à un constat d'augmentation du capital acté sous le numéro 216/2003 en date du 7 avril 2003 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Delvaux.

(058013.3/208/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

INFOOD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 61.631.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 8 septembre 2003 que:

- Monsieur Nicola Biase, dirigeant d'entreprise, demeurant à Ridgewood (USA), a été élu Administrateur en remplacement de Monsieur Donato Cortesi, pour un mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 octobre 2003.

Luxembourg, le 12 septembre 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI04152. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(058167.3/727/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

GIORGETTI CARLO, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 30.986,69.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stumper.
R. C. Luxembourg B 22.500.

—
Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 22 mai 2003, actée sous le numéro 331 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Delvaux.

(058014.3/208/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

CERGRAFHOLD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 49.272.

—
Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 21 novembre 2002, actée sous le numéro 845 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Delvaux.

(058015.3/208/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

MOUFLOLUX S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 38.594.

—
Statuts coordonnés suite à un constat d'augmentation du capital acté sous le numéro 218/2003 en date du 7 avril 2003 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Delvaux.

(058016.3/208/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

JENNER INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 39.618.

—
Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 7 mai 2003, actée sous le numéro 283 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Delvaux.

(058018.3/208/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

FINDIM FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 41.843.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 9 septembre 2003 que:
- Monsieur Nicola Biase, dirigeant d'entreprise, demeurant à Ridgewood (USA), a été élu Administrateur en remplacement de Monsieur Donato Cortesi, pour un mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 octobre 2003.

Luxembourg, le 12 septembre 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI04150. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(058176.3/727/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

SIMON-DIASOL OPERATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5836 Alzingen, 6, rue Nicolas Wester.
R. C. Luxembourg B 33.569.

Le bilan au 31 mai 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI03110, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SIMON-DIASOL OPERATIONS S.A., Société Anonyme

Signature

(057940.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2003.

SIMON-DIASOL OPERATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5836 Alzingen, 6, rue Nicolas Wester.
R. C. Luxembourg B 33.569.

La société a été mise en liquidation suivant procès-verbal de l'AGE du 19 février 2002 publié au Mémorial C vol. 865, fol. 98, case 12, le 27 février 2002.

DISSOLUTION

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires tenue à Luxembourg le 6 juin 2003

Première résolution

L'Assemblée Générale après avoir pris connaissance du rapport du commissaire à liquidation approuve le rapport du liquidateur ainsi que les comptes de la liquidation. Le susdit rapport après avoir été signé ne varietur par les comparants, restera annexé au présent acte pour être formalisé.

Deuxième résolution

L'Assemblée donne décharge pleine et entière au liquidateur et au commissaire à la liquidation.

Troisième résolution

L'Assemblée prononce la clôture de la liquidation de la société.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide en outre que les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pendant 5 ans à l'ancien siège de la société, de même qu'y seront consignés les sommes et valeurs éventuelles revenant aux associés et dont la remise n'aurait pu leur être faite.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une expédition du présent procès-verbal pour procéder utilement aux publications exigées par l'art. 151 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et aux autres mesures que les circonstances exigeront.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI03094. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057941.3/000/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2003.

FINPIAVE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 72.704.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 4 décembre 2002 que:

- CERTIFICA LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée ayant son siège au 50, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, a été nommée Commissaire en remplacement de FIDEI REVISION, S.à r.l., démissionnaire.

Décharge est accordée au commissaire démissionnaire.

CERTIFICA LUXEMBOURG, S.à r.l., reprend le mandat de notre prédécesseur.

Luxembourg, le 12 septembre 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2003, réf. LSO-AI02506. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(058184.3/727/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

GARAGE SCHMITZ-HUBERT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7535 Mersch, 19, rue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 56.998.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2003, réf. LSO-AI03971, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2003.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signature

(057943.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2003.

SIBAD INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 46.798.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 12 juin 2003, actée sous le numéro 375 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Delvaux.

(058020.3/208/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

PROP S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 65.660.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 26 juin 2003, actée sous le numéro 413 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(058023.3/208/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

MBS LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 58.827.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2003, réf. LSO-AI03667, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

(058028.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

FINVIBELUX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 33.071.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle du 26 juin 2003, que l'Assemblée a pris, entre autres, les résolutions suivantes:

Cinquième résolution

L'Assemblée prend acte que le mandat des Administrateurs et du Commissaire sont venus à échéance en date du vendredi 2 mai 2003 et qu'en l'absence de renouvellement des mandats et/ou de nouvelles nominations, les Administrateurs et le Commissaire ont poursuivi leur mandat jusqu'à la date de ce jour. L'Assemblée décide de nommer pour un terme d'un an, les Administrateurs suivants:

- Monsieur Sergio Vandi, employé privé, demeurant à L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté; Administrateur et Président du Conseil d'Administration;
- Monsieur Davide Murari, employé privé, demeurant à L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté; Administrateur;
- Monsieur Mirko La Rocca, employé privé, demeurant à L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté; Administrateur.

Le mandat des Administrateurs prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2003.

L'Assemblée décide de nommer, pour un terme de -1- (un) an, Monsieur Vincent Thill, employé privé, demeurant à L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté, en qualité de Commissaire.

Le mandat du Commissaire prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 septembre 2003.

Le Conseil d'Administration

S. Vandt / M. La Rocca

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2003, réf. LSO-AI02714. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(058104.3/043/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

CALPINE ENERGY FINANCE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 82.987.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2003, réf. LSO-AI03665, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

The Manager

Signatures

(058030.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

AVENUE DE WOLVENDAEL 61 HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 30.928.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI04159, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Signature.

(058034.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

ALENCA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 76.193.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 9 septembre 2003 que:

- Monsieur Giancarlo Meschi et Monsieur James Guidi ont démissionné en tant qu'administrateurs du groupe A et que Monsieur Patrick Haller et Madame Annick Flamme ont démissionné en tant qu'administrateurs du groupe B.

- Le nombre des administrateurs a été réduit de 5 à 3.

- Monsieur David De Marco, Directeur, demeurant à L-Stegen, et Monsieur Bruno Beernaerts, Licencié en Droit UCL, demeurant à B-Fauvillers ont été nommés Administrateurs du groupe B, en remplacement des administrateurs démissionnaires.

- CERTIFICA LUXEMBOURG, Société à responsabilité limitée, ayant son siège au 50, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg a été nommée Commissaire en remplacement de GRANT THORNTON REVISIONS ET CONSEILS S.A., Commissaire démissionnaire.

- Le siège social a été transféré du 7, rue Pierre d'Aspelt, L-1142 Luxembourg, au 50, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Luxembourg, le 18 septembre 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI04124. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(058186.3/727/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

PRODILUX DISTRIBUTION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8399 Windhof-Capellen, route des Trois Cantons.
R. C. Luxembourg B 65.756.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI04119, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Signature.

(058038.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

BYCSA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 41.045.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI04168, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Signature.

(058040.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

EDOC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 81.696.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI04165, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Signature.

(058061.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

PRODILUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8399 Windhof-Capellen, route des Trois Cantons.
R. C. Luxembourg B 16.854.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI04128, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Signature.

(058045.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

SSH-SAND & SNOW HOLIDAY S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 68.887.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 11 juillet 2003

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2005:

- Monsieur Luca Simona, demeurant professionnellement à Via Peri, n° 9E à Lugano (Suisse), administrateur-délégué
- Monsieur Edmond Ries, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, à Luxembourg.
- Monsieur Maurizio Tonelli, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, à Luxembourg.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2005:

- AUDIEX S.A., 57, avenue de la Faiëncerie, Luxembourg

Luxembourg, le 15 septembre 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2003, réf. LSO-AI03806. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(058189.3/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

LINSTER-BUREAUTIQUE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 6.631.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI04133, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Signature.

(058049.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

NCI HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: F-75008 Paris, 34, avenue George V.

Procès-verbal du Conseil d'Administration tenu au siège de la Société le 4 septembre 2003

Présents:

- M. Dominique Verlinde, Président Directeur Général
- Mme Caroline Verlinde
- M. Aurélien Verlinde

L'ordre du jour du présent conseil d'administration est fixé comme suit:

* Fermeture d'une succursale au Grand-Duché de Luxembourg.

Après avoir accepté l'ordre du jour, les administrateurs prennent la résolution suivante:

NCI HOLDING S.A., ferme sa succursale NCI HOLDING FRANCE, succursale de Luxembourg avec effet immédiat.

Les administrateurs précisent en outre que la succursale n'a eu aucune activité depuis sa création, les projets envisagés n'ayant abouti.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Signé à Paris, le 4 septembre 2003.

D. Verlinde / C. Verlinde / A. Verlinde

Administrateur / Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI04083. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(058191.3/1026/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

CILA HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 55.766.

EXTRAIT

Lors de l'assemblée générale ordinaire du 1^{er} juillet 2003,

Madame Silvia Wirz, directeur de sociétés, Zürich,

est nommée nouvel administrateur de la société jusqu'à l'issue de l'assemblée générale de 2007 approuvant les comptes de 2006, en remplacement de l'administrateur démissionnaire Madame Verena Biedermann.

Décharge pleine et entière lui est accordée.

Pour CILA HOLDINGS S.A.

Société Anonyme

SOFINEX S.A.

Société Anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2003, réf. LSO-AI04525. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(058205.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.
